

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition d'un immeuble bâti

Version : V02

Numéro de dossier : EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01
Norme employée : AFNOR NF X46-020 (Version d'août 2017)
Date du repérage : 29/11/2024
Heure d'arrivée : 09 h 30
Date émission : 10/12/2024



Objet de la mission : La présente mission concerne le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition, conformément à l'arrêté du 26 juin 2013, de l'arrêté du 16 juillet 2019 et de la note de la DGT de juin 2021. L'objet de la mission est le repérage des matériaux du bâti contenant de l'amiante, en vue de la prévention du risque amiante. L'objet de ce rapport n'est pas d'optimiser les coûts de chantier, de désamiantage éventuel, d'interventions en sous-section 3 ou 4, ni de permettre le chiffrage d'une opération de travaux. La responsabilité de la société ne saurait être recherchée dans le cadre d'une telle utilisation du présent rapport.

Note : Les résultats de ce rapport ne se rapportent qu'aux parties de l'immeuble bâti pour lesquelles la mission a été confiée à l'opérateur de repérage et dans celles-ci uniquement aux éléments de la construction accessibles lors de l'intervention de l'opérateur de repérage.
Le présent document ne peut être reproduit que dans son intégralité, annexes incluses.

Désignation du ou des immeubles bâtis

Adresse : **ANCIEN COLLEGE SKOL AN AOD
BATIMENT B
RUE CHANOINE ETIENNE RANNOU
29880 GUISSENY**

Référence cadastrale : **756**
Périmètre de repérage : **Ensemble du bâtiment**

Propriétaire

Nom : **EPF Bretagne**
Adresse : **14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNES**

Donneur d'ordre

Qualité du donneur d'ordre (Sur déclaration de l'intéressé) : **Propriétaire**
Nom : **EPF Bretagne**
Adresse : **14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNES**

Organisme chargé de la mission

Nom : **AED Groupe**
Adresse : **4, allée Pierre-Gilles de Gennes
33700 MERIGNAC**

Numéro SIRET : **840 795 348 00027**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**
Numéro de police et date de validité : **7627751904 / 01/07/2025**

Opérateur(s) et signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	HELORET Franck	Diagnostiqueur	ABCIDIA CERTIFICATION	Obtention : 26/03/2024 Échéance : 25/03/2031 N° de certification : 23-2291
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	HELORET Franck	Diagnostiqueur	ABCIDIA CERTIFICATION	Obtention : 26/03/2024 Échéance : 25/03/2031 N° de certification : 23-2291

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Sommaire

A.	Conditions de réalisation du repérage.....	2
B.	Laboratoires ayant effectué des analyses.....	2
C.	Conclusions du rapport.....	3
D.	Résultats détaillés du repérage.....	4
	D.1. Listes des locaux visités.....	4
	D.2. Listes des matériaux et produits contenant de l'amiante.....	5
	D.3. Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse.....	6
	D.4. Listes des matériaux et produits reconnus visuellement ne contenant pas d'amiante.....	39
	D.5. Listes des matériaux pour lesquels il n'a pas été possible de conclure à la présence ou absence d'amiante.....	39
	D.6. Zones non visitées.....	40
E.	Annexes au rapport.....	41
	E.1. Consignes générales de sécurité.....	41
	E.2. Fiche d'identification et de cotation des prélèvements.....	43
	E.3. Planches de repérage.....	46
	E.4. Résultats d'analyses.....	53

A. Conditions de réalisation du repérage

Date du repérage : **29/11/2024**

Type de bâtiment : **Bâtiment**

Représentant du propriétaire (accompagnateur) : Aucun accompagnateur

Procédures de prélèvements utilisés :

Conformément à la norme NF X 46-020, seront appliquées les conditions de prélèvement des matériaux définis dans l'annexe C de la norme.

Programme de repérage :

Le programme de repérage est défini par l'annexe I de l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.

Documentation demandée :

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Non
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	Non
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	Non

Constatations diverses :

**Bâtiment fortement encombré en intérieur et extérieure, éventuellement des prélèvements complémentaires seront à prévoir après nettoyage du bâtiment et défrichage des extérieurs.
Réseau enterré, des prélèvements complémentaires seront éventuellement à prévoir si découverte de nouveaux matériaux.
Toiture terrasse inaccessible à ce jour .**

Ecart par rapport à la norme :

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision d'août 2017.

Ecart par rapport aux conditions de prélèvement :

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

B. Laboratoires ayant effectué des analyses

Nom	Adresse	Acc. Cofrac ou équivalent
EUROFINS	Parc de la Lormandiere Rue Maryse Bastie Batiment C Campus de Ker Lann - 35170 BRUZ	1-6491



C. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, **il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :**

(Dans le cas d'un matériau multicouches (séparées par un « + »), la présence d'un « (A) » ou « (a) » indique la ou les couche(s) contenant de l'amiante)

Ardoises composite (A) (Après analyse en laboratoire) Localisation : Parties extérieures	Ardoises composite (A) en vrac (Après analyse en laboratoire) Localisation : Étage 2 - Pièce 12
Colle noire (A) sur résidu (Après analyse en laboratoire) Localisation : Parties extérieures	Conduit fibres-ciment (A) (Après analyse en laboratoire) Localisation : Parties extérieures

Il est impératif d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits amiantés ou de ceux les recouvrant ou les protégeant.

D. Résultats détaillés du repérage

D.1. Listes des locaux visités

- | | | |
|--------------------------|------------------------|----------------------|
| ❖ Vide sanitaire - Local | ❖ Sous-sol - Pièce 1 | ❖ Sous-sol - Pièce 2 |
| ❖ Sous-sol - Pièce 3 | ❖ RDC - Pièce 1 | ❖ RDC - Pièce 2 |
| ❖ RDC - Pièce 3 | ❖ RDC - Pièce 4 | ❖ RDC - SdB |
| ❖ RDC - Pièce 5 | ❖ RDC - Pièce 6 | ❖ RDC - Pièce 7 |
| ❖ RDC - Pièce 8 | ❖ RDC - Pièce 9 | ❖ RDC - Pièce 10 |
| ❖ RDC - Pièce 11 | ❖ RDC - SdB 2 | ❖ RDC - Pièce 12 |
| ❖ RDC - Pièce 13 | ❖ RDC - Pièce 14 | ❖ RDC - Pièce 15 |
| ❖ RDC - SdB 3 | ❖ RDC - Pièce 16 | ❖ RDC - Escalier |
| ❖ RDC - Pièce 17 | ❖ Étage 1 - Pièce 1 | ❖ Étage 1 - Pièce 2 |
| ❖ Étage 1 - Pièce 3 | ❖ Étage 1 - Pièce 4 | ❖ Étage 1 - Pièce 5 |
| ❖ Étage 1 - SdB 1 | ❖ Étage 1 - Pièce 6 | ❖ Étage 1 - Pièce 7 |
| ❖ Étage 1 - Pièce 8 | ❖ Étage 1 - Pièce 9 | ❖ Étage 1 - Pièce 10 |
| ❖ Étage 1 - SdB 2 | ❖ Étage 1 - Pièce 11 | ❖ Étage 1 - Pièce 12 |
| ❖ Étage 1 - Pièce 13 | ❖ Étage 1 - Pièce 14 | ❖ Étage 1 - SdB 3 |
| ❖ Étage 1 - Pièce 15 | ❖ Étage 1 - Escalier 1 | ❖ Étage 2 - SdB 1 |
| ❖ Étage 2 - Pièce 1 | ❖ Étage 2 - Pièce 2 | ❖ Étage 2 - Pièce 3 |
| ❖ Étage 2 - SdB 2 | ❖ Étage 2 - Pièce 4 | ❖ Étage 2 - Pièce 5 |
| ❖ Étage 2 - Pièce 6 | ❖ Étage 2 - Pièce 7 | ❖ Étage 2 - SdB 3 |
| ❖ Étage 2 - Pièce 8 | ❖ Étage 2 - Pièce 9 | ❖ Étage 2 - Pièce 10 |
| ❖ Étage 2 - Pièce 11 | ❖ Étage 2 - Pièce 12 | ❖ Toiture |
| ❖ Toiture terrasse | | |

D.2. Listes des matériaux et produits contenant de l'amiante

- (1) : Dans le cas d'un matériau multicouches (séparées par un « + »), la présence d'un « (A) » ou « (a) » indique la ou les couche(s) contenant de l'amiante
- (2) : Conformément à note de la DGT de juin 2021, le tableau ci-dessous comporte les informations nécessaires à l'évaluation de la quantité de matériaux contenant de l'amiante. Les informations collectées (nombre d'unités, linéaires, surfaces) sont fournies sans précision de marge d'erreur, aucune imprécision ne peut donc être opposée à la société AED Expertises. Ces relevés ne visent en aucun cas à permettre un chiffrage des interventions en sous-section 3 ou 4, ni de traitement des déchets contenant de l'amiante. La responsabilité de la société AED Expertises ne saurait être recherchée dans le cadre d'une telle utilisation du présent rapport.

Localisation	Description du matériau ⁽¹⁾	Conclusion	Photo	Quantité estimée ⁽²⁾
Parties extérieures	Identifiant : M0101 Description : Ardoises composite (A)	Après analyse en laboratoire (P0101)		235 m2
Étage 2 - Pièce 12	Identifiant : M0105 Description : Ardoises composite (A) en vrac	Après analyse en laboratoire (P0105)		
Parties extérieures	Identifiant : M0119 Description : Colle noire (A) sur résidu	Après analyse en laboratoire (P0119)		1 U
Parties extérieures	Identifiant : M0124 Description : Conduit fibres-ciment (A)	Après analyse en laboratoire (P0124)		1 U

D.3. Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse

Localisation	Description du matériau	Photo
Sous-sol - Pièce 1	Identifiant : M0001 (P0001) Description : Enduit ciment mural	
Sous-sol - Pièce 1	Identifiant : M0002 (P0002) Description : Peinture murale	
Sous-sol - Pièce 1	Identifiant : M0003 (P0003) Description : Enduit plâtre sur mur lourd	
Sous-sol - Pièce 1	Identifiant : M0004 (P0004) Description : Peinture murale bleue	

Localisation	Description du matériau	Photo
Sous-sol - Pièce 1	Identifiant : M0005 (P0005) Description : Peinture murale pailleté	
Sous-sol - Pièce 1	Identifiant : M0006 (P0006) Description : Peinture murale jaunes	
Sous-sol - Pièce 1	Identifiant : M0007 (P0007) Description : Béton	
Sous-sol - Pièce 1	Identifiant : M0008 (P0008) Description : Béton	

Localisation	Description du matériau	Photo
Sous-sol - Pièce 1	Identifiant : M0009 (P0009) Description : Peinture poutre	
Sous-sol - Pièce 1	Identifiant : M0010 (P0010) Description : Enduit ciment mural	
Sous-sol - Pièce 1	Identifiant : M0011 (P0011) Description : Joint chassis-vitrage	
Sous-sol - Pièce 1	Identifiant : M0012 (P0012) Description : Enduit plâtre sur mur lourd (calfeutrement)	

Localisation	Description du matériau	Photo
Sous-sol - Pièce 2	Identifiant : M0013 (P0013) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	
Sous-sol - Pièce 2	Identifiant : M0014 (P0014) Description : Béton	
Sous-sol - Pièce 2	Identifiant : M0015 (P0015) Description : Peinture bleue	
Sous-sol - Pièce 2	Identifiant : M0016 (P0016) Description : Peinture blanches	

Localisation	Description du matériau	Photo
Sous-sol - Pièce 2	Identifiant : M0017 (P0017) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre de plafond	
Sous-sol - Pièce 2	Identifiant : M0018 (P0018) Description : Enduit ciment peint mural	
Sous-sol - Pièce 2	Identifiant : M0019 (P0019) Description : Béton	
Sous-sol - Pièce 2	Identifiant : M0020 (P0020) Description : Enduit ciment peint mural	

Localisation	Description du matériau	Photo
Sous-sol - Pièce 2	Identifiant : M0021 (P0021) Description : Enduit ciment sur mur brique	
Sous-sol - Pièce 3	Identifiant : M0022 (P0022) Description : Peinture murale	
Sous-sol - Pièce 3	Identifiant : M0023 (P0023) Description : Enduit plâtre sur mur brique	
Sous-sol - Pièce 3	Identifiant : M0024 (P0024) Description : Enduit plâtre De scellement	

Localisation	Description du matériau	Photo
Sous-sol - Pièce 3	Identifiant : M0025 (P0025) Description : Mastic vitrier	
Sous-sol - Pièce 3	Identifiant : M0026 (P0026) Description : Enduit plâtre sur mur lourd	
Vide sanitaire - Local	Identifiant : M0027 (P0027) Description : Conduit ciment	
RDC - Pièce 17	Identifiant : M0028 (P0028) Description : Enduit plâtre sur mur lourd	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Pièce 17	Identifiant : M0029 (P0029) Description : Peinture murale	
RDC - Pièce 17	Identifiant : M0030 (P0030) Description : Enduit plâtre sur mur lourd	
RDC - Pièce 17	Identifiant : M0031 (P0031) Description : Enduit ciment mural	
RDC - Pièce 17	Identifiant : M0032 (P0032) Description : Béton	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Pièce 1; RDC - Pièce 2; RDC - Pièce 3; RDC - Pièce 4; RDC - SdB; RDC - Pièce 5; RDC - Pièce 6; RDC - Pièce 7; RDC - Pièce 8; RDC - Pièce 9; RDC - Pièce 10; RDC - Pièce 11; RDC - SdB 2; RDC - Pièce 12; RDC - Pièce 13; RDC - Pièce 14; RDC - Pièce 15; RDC - SdB 3	Identifiant : M0033 (P0033) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	
RDC - Pièce 1; RDC - Pièce 2; RDC - Pièce 3; RDC - Pièce 4; RDC - SdB; RDC - Pièce 5; RDC - Pièce 6; RDC - Pièce 7; RDC - Pièce 8; RDC - Pièce 9; RDC - Pièce 10; RDC - Pièce 11; RDC - SdB 2; RDC - Pièce 12; RDC - Pièce 13; RDC - Pièce 14; RDC - Pièce 15; RDC - SdB 3; Étage 1 - Pièce 2; Étage 1 - Pièce 3; Étage 1 - Pièce 4; Étage 1 - Pièce 5; Étage 1 - SdB 1; Étage 1 - Pièce 6; Étage 1 - Pièce 7; Étage 1 - Pièce 8; Étage 1 - Pièce 9; Étage 1 - Pièce 10; Étage 1 - SdB 2; Étage 1 - Pièce 11; Étage 1 - Pièce 12; Étage 1 - Pièce 13; Étage 1 - Pièce 14; Étage 1 - SdB 3; Étage 2 - SdB 1; Étage 2 - Pièce 1; Étage 2 - Pièce 2; Étage 2 - Pièce 3; Étage 2 - SdB 2; Étage 2 - Pièce 4; Étage 2 - Pièce 5; Étage 2 - Pièce 6; Étage 2 - Pièce 7; Étage 2 - SdB 3; Étage 2 - Pièce 8; Étage 2 - Pièce 9; Étage 2 - Pièce 10; Étage 2 - Pièce 11; Étage 2 - Pièce 12	Identifiant : M0034 (P0034) Description : Isolant	
RDC - Pièce 1; RDC - Pièce 2; RDC - Pièce 3; RDC - Pièce 4; RDC - SdB; RDC - Pièce 5; RDC - Pièce 6; RDC - Pièce 7; RDC - Pièce 8; RDC - Pièce 9; RDC - Pièce 10; RDC - Pièce 11; RDC - SdB 2; RDC - Pièce 12; RDC - Pièce 13; RDC - Pièce 14; RDC - Pièce 15; RDC - SdB 3; RDC - Pièce 16; RDC - Escalier	Identifiant : M0035 (P0035) Description : Peinture murale pailleté	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Pièce 1	Identifiant : M0036 (P0036) Description : Peinture murale bleue	
RDC - Pièce 1; RDC - Pièce 2; RDC - Pièce 3; RDC - Pièce 4; RDC - SdB; RDC - Pièce 5; RDC - Pièce 6; RDC - Pièce 7; RDC - Pièce 8; RDC - Pièce 9; RDC - Pièce 10; RDC - Pièce 11; RDC - SdB 2; RDC - Pièce 12; RDC - Pièce 13; RDC - Pièce 14; RDC - Pièce 15; RDC - SdB 3; RDC - Pièce 16	Identifiant : M0037 (P0037) Description : Enduit ciment mural	
RDC - Pièce 1; RDC - Pièce 2; RDC - Pièce 3; RDC - Pièce 4; RDC - SdB; RDC - Pièce 5; RDC - Pièce 6; RDC - Pièce 7; RDC - Pièce 8; RDC - Pièce 9; RDC - Pièce 10; RDC - Pièce 11; RDC - SdB 2; RDC - Pièce 12; RDC - Pièce 13; RDC - Pièce 14; RDC - Pièce 15; RDC - SdB 3	Identifiant : M0038 (P0038) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre de plafond	
RDC - Pièce 1; RDC - Pièce 2; RDC - Pièce 3; RDC - Pièce 4; RDC - SdB; RDC - Pièce 5; RDC - Pièce 6	Identifiant : M0039 (P0039) Description : Colle de carrelage de sol	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Pièce 1; RDC - Pièce 2; RDC - Pièce 3; RDC - Pièce 4; RDC - SdB; RDC - Pièce 5; RDC - Pièce 6; RDC - Pièce 7; RDC - Pièce 8; RDC - Pièce 9; RDC - Pièce 10; RDC - Pièce 11; RDC - SdB 2; RDC - Pièce 12; RDC - Pièce 13; RDC - Pièce 14; RDC - Pièce 15; RDC - SdB 3; RDC - Pièce 16	Identifiant : M0040 (P0040) Description : Ragréage	
RDC - Pièce 1; RDC - Pièce 2; RDC - Pièce 3; RDC - Pièce 4; RDC - SdB; RDC - Pièce 5; RDC - Pièce 6; RDC - Pièce 7; RDC - Pièce 8; RDC - Pièce 9; RDC - Pièce 10; RDC - Pièce 11; RDC - SdB 2; RDC - Pièce 12; RDC - Pièce 13; RDC - Pièce 14; RDC - Pièce 15; RDC - SdB 3; RDC - Pièce 16	Identifiant : M0041 (P0041) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	
RDC - SdB	Identifiant : M0042 (P0042) Description : Colle de plinthe carrelage	
RDC - SdB	Identifiant : M0043 (P0043) Description : Colle de faïence	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Pièce 1; RDC - Pièce 2; RDC - Pièce 3; RDC - Pièce 4; RDC - SdB; RDC - Pièce 5; RDC - Pièce 6; RDC - Pièce 7; RDC - Pièce 8; RDC - Pièce 9; RDC - Pièce 10; RDC - Pièce 11; RDC - SdB 2; RDC - Pièce 12; RDC - Pièce 13; RDC - Pièce 14; RDC - Pièce 15; RDC - SdB 3; RDC - Pièce 16; Étage 1 - Pièce 2; Étage 1 - Pièce 3; Étage 1 - Pièce 4; Étage 1 - Pièce 5; Étage 1 - SdB 1; Étage 1 - Pièce 6; Étage 1 - Pièce 7; Étage 1 - Pièce 8; Étage 1 - Pièce 9; Étage 1 - Pièce 10; Étage 1 - SdB 2; Étage 1 - Pièce 11; Étage 1 - Pièce 12; Étage 1 - Pièce 13; Étage 1 - Pièce 14; Étage 1 - SdB 3; Étage 2 - SdB 1; Étage 2 - Pièce 1; Étage 2 - Pièce 2; Étage 2 - Pièce 3; Étage 2 - SdB 2; Étage 2 - Pièce 4; Étage 2 - Pièce 5; Étage 2 - Pièce 6; Étage 2 - Pièce 7; Étage 2 - SdB 3; Étage 2 - Pièce 8; Étage 2 - Pièce 9; Étage 2 - Pièce 10; Étage 2 - Pièce 11; Étage 2 - Pièce 12	Identifiant : M0044 (P0044) Description : Isolant	
RDC - SdB 2	Identifiant : M0045 (P0045) Description : Colle de carrelage de sol	
RDC - SdB 2	Identifiant : M0046 (P0046) Description : Colle de plinthe carrelage	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - SdB 2	Identifiant : M0047 (P0047) Description : Colle de faïence	
RDC - Pièce 11	Identifiant : M0048 (P0048) Description : Peinture murale orange	
RDC - SdB 3	Identifiant : M0049 (P0049) Description : Colle de carrelage de sol	
RDC - SdB 3	Identifiant : M0050 (P0050) Description : Colle de plinthe carrelage	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - SdB 3	Identifiant : M0051 (P0051) Description : Colle de faïence	
RDC - Pièce 1; RDC - Pièce 2; RDC - Pièce 3; RDC - Pièce 4; RDC - SdB; RDC - Pièce 5; RDC - Pièce 6; RDC - Pièce 7; RDC - Pièce 8; RDC - Pièce 9; RDC - Pièce 10; RDC - Pièce 11; RDC - SdB 2; RDC - Pièce 12; RDC - Pièce 13; RDC - Pièce 14; RDC - Pièce 15; RDC - SdB 3; Étage 1 - Pièce 2; Étage 1 - Pièce 3; Étage 1 - Pièce 4; Étage 1 - Pièce 5; Étage 1 - SdB 1; Étage 1 - Pièce 6; Étage 1 - Pièce 7; Étage 1 - Pièce 8; Étage 1 - Pièce 9; Étage 1 - Pièce 10; Étage 1 - SdB 2; Étage 1 - Pièce 11; Étage 1 - Pièce 12; Étage 1 - Pièce 13; Étage 1 - Pièce 14; Étage 1 - SdB 3; Étage 2 - SdB 1; Étage 2 - Pièce 1; Étage 2 - Pièce 2; Étage 2 - Pièce 3; Étage 2 - SdB 2; Étage 2 - Pièce 4; Étage 2 - Pièce 5; Étage 2 - Pièce 6; Étage 2 - Pièce 7; Étage 2 - SdB 3; Étage 2 - Pièce 8; Étage 2 - Pièce 9; Étage 2 - Pièce 10; Étage 2 - Pièce 11; Étage 2 - Pièce 12	Identifiant : M0052 (P0052) Description : Isolant	
RDC - Pièce 16	Identifiant : M0053 (P0053) Description : Linoleum + colle	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Pièce 16	Identifiant : M0054 (P0054) Description : Colle + ragréage	
RDC - Pièce 16	Identifiant : M0055 (P0055) Description : Peinture murale (beige)	
RDC - Pièce 16	Identifiant : M0056 (P0056) Description : Enduit ciment mural	
RDC - Escalier	Identifiant : M0057 (P0057) Description : Peinture murale (rose)	

Localisation	Description du matériau	Photo
RDC - Pièce 16	Identifiant : M0058 (P0058) Description : Enduit plâtre sur mur brique	
Étage 1 - Pièce 1	Identifiant : M0059 (P0059) Description : Enduit plâtre sur mur lourd	
Étage 1 - Pièce 1	Identifiant : M0060 (P0060) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	
Étage 1 - Pièce 1	Identifiant : M0061 (P0061) Description : Enduit plâtre plafond	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage 1 - Pièce 1	Identifiant : M0062 (P0062) Description : Béton	
Étage 1 - Pièce 1	Identifiant : M0063 (P0063) Description : Enduit ciment peint mural	
Étage 1 - Pièce 1	Identifiant : M0064 (P0064) Description : mur brique	
Étage 1 - Pièce 1	Identifiant : M0065 (P0065) Description : Enduit plâtre sur mur lourd	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage 1 - Pièce 2; Étage 1 - Pièce 3; Étage 1 - Pièce 4; Étage 1 - Pièce 5; Étage 1 - SdB 1; Étage 1 - Pièce 6; Étage 1 - Pièce 7; Étage 1 - Pièce 8; Étage 1 - Pièce 9; Étage 1 - Pièce 10; Étage 1 - SdB 2; Étage 1 - Pièce 11; Étage 1 - Pièce 12; Étage 1 - Pièce 13; Étage 1 - Pièce 14; Étage 1 - SdB 3; Étage 1 - Pièce 15	Identifiant : M0066 (P0066) Description : Enduit ciment mural	
Étage 1 - Pièce 2; Étage 1 - Pièce 3; Étage 1 - Pièce 4; Étage 1 - Pièce 5; Étage 1 - SdB 1; Étage 1 - Pièce 6; Étage 1 - Pièce 7; Étage 1 - Pièce 8; Étage 1 - Pièce 9; Étage 1 - Pièce 10; Étage 1 - SdB 2; Étage 1 - Pièce 11; Étage 1 - Pièce 12; Étage 1 - Pièce 13; Étage 1 - Pièce 14; Étage 1 - SdB 3; Étage 1 - Pièce 15	Identifiant : M0067 (P0067) Description : Joints mousse	
Étage 1 - Pièce 4	Identifiant : M0068 (P0068) Description : Mortier	
Étage 1 - Pièce 2; Étage 1 - Pièce 3; Étage 1 - Pièce 4; Étage 1 - Pièce 5; Étage 1 - SdB 1; Étage 1 - Pièce 6; Étage 1 - Pièce 7; Étage 1 - Pièce 8; Étage 1 - Pièce 10; Étage 1 - SdB 2; Étage 1 - Pièce 11; Étage 1 - Pièce 12; Étage 1 - Pièce 13; Étage 1 - Pièce 14; Étage 1 - SdB 3; Étage 1 - Pièce 15	Identifiant : M0069 (P0069) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage 1 - Pièce 2; Étage 1 - Pièce 3; Étage 1 - Pièce 4; Étage 1 - Pièce 5; Étage 1 - SdB 1; Étage 1 - Pièce 6; Étage 1 - Pièce 7; Étage 1 - Pièce 8; Étage 1 - Pièce 10; Étage 1 - SdB 2; Étage 1 - Pièce 11; Étage 1 - Pièce 12; Étage 1 - Pièce 13; Étage 1 - Pièce 14; Étage 1 - SdB 3; Étage 1 - Pièce 15	Identifiant : M0070 (P0070) Description : Chape maigre	
Étage 1 - SdB 1	Identifiant : M0071 (P0071) Description : Colle de faïence	
Étage 1 - Pièce 2; Étage 1 - Pièce 3; Étage 1 - Pièce 4; Étage 1 - Pièce 5; Étage 1 - SdB 1; Étage 1 - Pièce 6; Étage 1 - Pièce 7; Étage 1 - Pièce 8; Étage 1 - Pièce 9; Étage 1 - Pièce 10; Étage 1 - SdB 2; Étage 1 - Pièce 11; Étage 1 - Pièce 12; Étage 1 - Pièce 13; Étage 1 - Pièce 14; Étage 1 - SdB 3	Identifiant : M0072 (P0072) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre de plafond	
Étage 1 - SdB 2	Identifiant : M0073 (P0073) Description : Colle de carrelage de sol	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage 1 - SdB 2	Identifiant : M0074 (P0074) Description : Colle de faïence	
Étage 1 - Pièce 2; Étage 1 - Pièce 3; Étage 1 - Pièce 4; Étage 1 - Pièce 5; Étage 1 - SdB 1; Étage 1 - Pièce 6; Étage 1 - Pièce 7; Étage 1 - Pièce 8; Étage 1 - Pièce 9; Étage 1 - Pièce 10; Étage 1 - SdB 2; Étage 1 - Pièce 11; Étage 1 - Pièce 12; Étage 1 - Pièce 13; Étage 1 - Pièce 14; Étage 1 - SdB 3	Identifiant : M0075 (P0075) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	
Étage 1 - SdB 3	Identifiant : M0076 (P0076) Description : Colle de carrelage de sol	
Étage 1 - SdB 3	Identifiant : M0077 (P0077) Description : Colle de faïence	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage 1 - Pièce 15	Identifiant : M0078 (P0078) Description : Linoleum + colle	
Étage 1 - Pièce 15	Identifiant : M0079 (P0079) Description : Linoleum + colle	
Étage 1 - Pièce 15	Identifiant : M0080 (P0080) Description : Linoleum + colle	
Étage 1 - Pièce 15	Identifiant : M0081 (P0081) Description : Peinture murale (bleu)	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage 1 - Pièce 15	Identifiant : M0082 (P0082) Description : Peinture murale (orange)	
Étage 1 - Pièce 2; Étage 1 - Pièce 3; Étage 1 - Pièce 4; Étage 1 - Pièce 5; Étage 1 - SdB 1; Étage 1 - Pièce 6; Étage 1 - Pièce 7; Étage 1 - Pièce 8; Étage 1 - Pièce 9; Étage 1 - Pièce 10; Étage 1 - SdB 2; Étage 1 - Pièce 11; Étage 1 - Pièce 12; Étage 1 - Pièce 13; Étage 1 - Pièce 14; Étage 1 - SdB 3; Étage 1 - Pièce 15	Identifiant : M0083 (P0083) Description : Enduit ciment peint mural	
Étage 2 - SdB 1; Étage 2 - Pièce 1; Étage 2 - Pièce 2; Étage 2 - Pièce 3; Étage 2 - SdB 2; Étage 2 - Pièce 4; Étage 2 - Pièce 5; Étage 2 - Pièce 6; Étage 2 - Pièce 7; Étage 2 - SdB 3; Étage 2 - Pièce 8; Étage 2 - Pièce 9; Étage 2 - Pièce 10; Étage 2 - Pièce 11; Étage 2 - Pièce 12	Identifiant : M0084 (P0084) Description : Enduit ciment peint mural	
Étage 2 - SdB 1; Étage 2 - Pièce 1; Étage 2 - Pièce 2; Étage 2 - Pièce 3; Étage 2 - SdB 2; Étage 2 - Pièce 4; Étage 2 - Pièce 5; Étage 2 - Pièce 6; Étage 2 - Pièce 7; Étage 2 - SdB 3; Étage 2 - Pièce 8; Étage 2 - Pièce 9; Étage 2 - Pièce 10; Étage 2 - Pièce 11	Identifiant : M0085 (P0085) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage 2 - SdB 1; Étage 2 - Pièce 1; Étage 2 - Pièce 2; Étage 2 - Pièce 3; Étage 2 - SdB 2; Étage 2 - Pièce 4; Étage 2 - Pièce 5; Étage 2 - Pièce 6; Étage 2 - Pièce 7; Étage 2 - SdB 3; Étage 2 - Pièce 8; Étage 2 - Pièce 9; Étage 2 - Pièce 10; Étage 2 - Pièce 11	Identifiant : M0086 (P0086) Description : Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre de plafond	
Étage 2 - Pièce 1	Identifiant : M0087 (P0087) Description : Chape maigre	
Étage 2 - Pièce 1	Identifiant : M0088 (P0088) Description : Enduit ciment mural	
Étage 2 - SdB 1	Identifiant : M0089 (P0089) Description : Colle de faïence	



Localisation	Description du matériau	Photo
Étage 2 - SdB 1	Identifiant : M0090 (P0090) Description : Colle de carrelage de sol	
Étage 2 - SdB 1	Identifiant : M0091 (P0091) Description : Colle de plinthe carrelage	
Étage 2 - SdB 2	Identifiant : M0092 (P0092) Description : Colle de faïence	
Étage 2 - SdB 2	Identifiant : M0093 (P0093) Description : Colle de carrelage de sol	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage 2 - SdB 2	Identifiant : M0094 (P0094) Description : Colle de plinthe carrelage	
Étage 2 - Pièce 9	Identifiant : M0095 (P0095) Description : moquette	
Étage 2 - SdB 3	Identifiant : M0096 (P0096) Description : Colle de faïence	
Étage 2 - SdB 3	Identifiant : M0097 (P0097) Description : Colle de carrelage de sol	

Localisation	Description du matériau	Photo
Étage 2 - SdB 3	Identifiant : M0098 (P0098) Description : Colle de plinthe carrelage	
Étage 2 - Pièce 1; Étage 2 - Pièce 2; Étage 2 - Pièce 5; Étage 2 - Pièce 6; Étage 2 - Pièce 9; Étage 2 - Pièce 10; Étage 2 - Pièce 12	Identifiant : M0099 (P0099) Description : Joint d'étanchéité ouvrant-dormant de fenêtre	
Étage 2 - SdB 1; Étage 2 - Pièce 1; Étage 2 - Pièce 2; Étage 2 - Pièce 3; Étage 2 - SdB 2; Étage 2 - Pièce 4; Étage 2 - Pièce 5; Étage 2 - Pièce 6; Étage 2 - Pièce 7; Étage 2 - SdB 3; Étage 2 - Pièce 8; Étage 2 - Pièce 9; Étage 2 - Pièce 10; Étage 2 - Pièce 11; Étage 2 - Pièce 12	Identifiant : M0100 (P0100) Description : Enduit ciment mural	
Parties extérieures	Identifiant : M0102 (P0102) Description : Ardoises composite	

Localisation	Description du matériau	Photo
Parties extérieures	Identifiant : M0103 (P0103) Description : Ardoises composite (lucarne)	
Parties extérieures	Identifiant : M0104 (P0104) Description : Ardoises composite	
Parties extérieures	Identifiant : M0106 (P0106) Description : Joint d'étanchéité ouvrant-dormant de porte (ensemble des portes)	
Parties extérieures	Identifiant : M0107 (P0107) Description : Joint de coulisse de volets roulants (ensemble des portes et fenêtres)	



Localisation	Description du matériau	Photo
Parties extérieures	Identifiant : M0108 (P0108) Description : Béton	
Parties extérieures	Identifiant : M0109 (P0109) Description : Joint compribande chassis-maçonnerie (ensemble portes et fenêtres)	
Parties extérieures	Identifiant : M0110 (P0110) Description : Enduit ciment Joint pierre	
Parties extérieures	Identifiant : M0111 (P0111) Description : Enduit ciment peint Façade (rose)	

Localisation	Description du matériau	Photo
Parties extérieures	Identifiant : M0112 (P0112) Description : Enduit ciment peint façade rose claire	
Parties extérieures	Identifiant : M0113 (P0113) Description : Appui de fenêtre pré-fabriquée	
Parties extérieures	Identifiant : M0114 (P0114) Description : Béton	
Parties extérieures	Identifiant : M0115 (P0115) Description : Joint d'étanchéité ouvrant-dormant de fenêtre (ensemble fenêtres)	

Localisation	Description du matériau	Photo
Parties extérieures	Identifiant : M0116 (P0116) Description : Joint compribande chassis-maçonnerie (ensemble portes et fenêtres)	
Parties extérieures	Identifiant : M0117 (P0117) Description : Enduit ciment joints mur pierre	
Parties extérieures	Identifiant : M0118 (P0118) Description : Béton	
Parties extérieures	Identifiant : M0120 (P0120) Description : Enduit ciment peint façade (rose)	



Localisation	Description du matériau	Photo
Parties extérieures	Identifiant : M0121 (P0121) Description : Enduit ciment peint façade	
Parties extérieures	Identifiant : M0122 (P0122) Description : Enduit ciment Solin	
Parties extérieures	Identifiant : M0123 (P0123) Description : Enduit ciment Façade	
Toiture terrasse	Identifiant : M0125 (P0125) Description : Lé bitumineux d'étanchéité	

Localisation	Description du matériau	Photo
Toiture terrasse	Identifiant : M0126 (P0126) Description : Lé bitumineux d'étanchéité pare-vapeur	
Toiture terrasse	Identifiant : M0127 (P0127) Description : Béton garde corp	
Toiture terrasse	Identifiant : M0128 (P0128) Description : Béton sortie tuyau	
Toiture terrasse	Identifiant : M0129 (P0129) Description : Béton couronne	



Localisation	Description du matériau	Photo
Étage 1 - Pièce 1	Identifiant : M0130 (P0130) Description : Mastic vitrier	



D.4. Listes des matériaux et produits reconnus visuellement ne contenant pas d'amiante

Localisation	Description du matériau
Néant	-

D.5. Listes des matériaux pour lesquels il n'a pas été possible de conclure à la présence ou absence d'amiante

Localisation	Description du matériau	Justification de non prélèvement
Néant	-	-



D.6. Zones non visitées

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Justification
Néant	-	-

Fait à **GUISSENY**, le **10/12/2024**
Par : **HELORET Franck**

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **ABCIDIA CERTIFICATION - 102, route de Limours - Bat A6 - 78470 SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE**

E. Annexes au rapport

Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012 :

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épandements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

E.1. Consignes générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangers de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du

1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

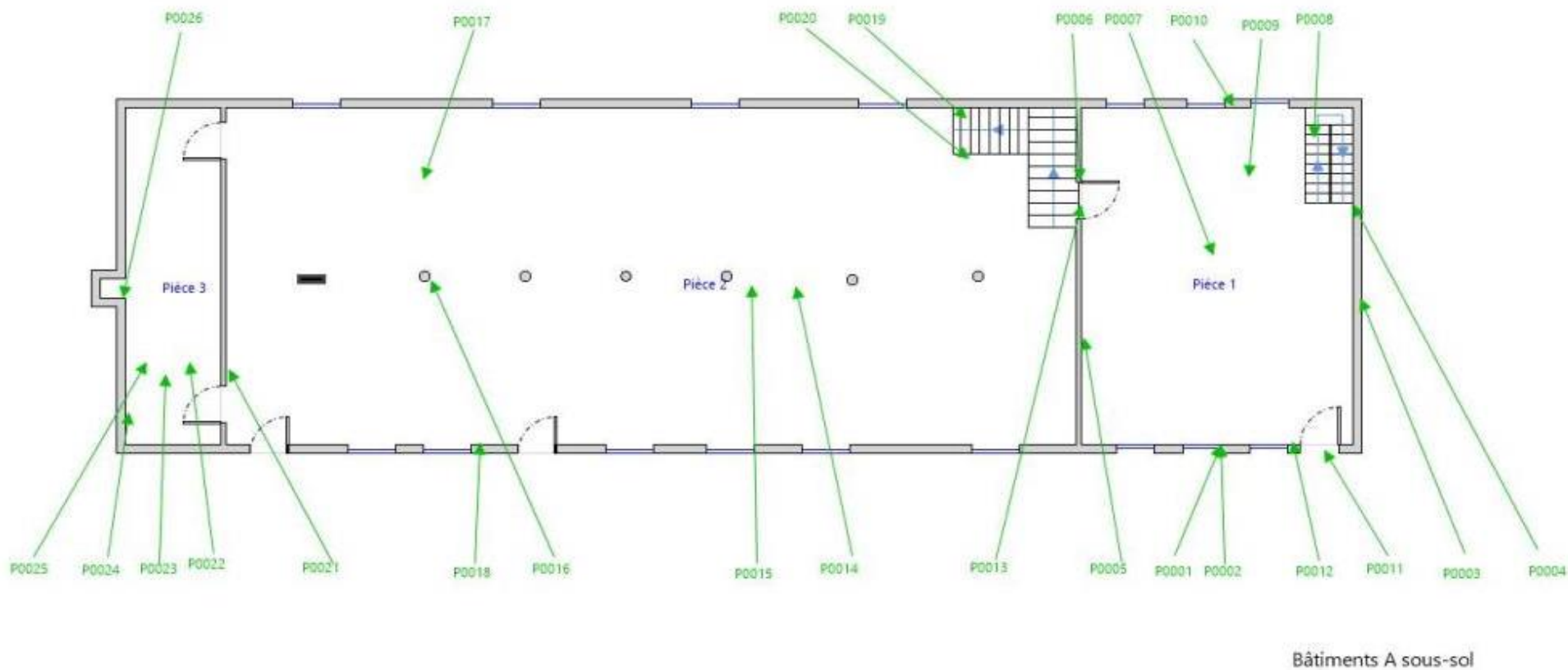
E.2. Fiche d'identification et de cotation des prélèvements

Identifiant du prélèvement	Description du matériau	Localisation du prélèvement
P0001	Enduit ciment mural	Sous-sol - Pièce 1
P0002	Peinture murale	Sous-sol - Pièce 1
P0003	Enduit plâtre sur mur lourd	Sous-sol - Pièce 1
P0004	Peinture murale bleue	Sous-sol - Pièce 1
P0005	Peinture murale pailleté	Sous-sol - Pièce 1
P0006	Peinture murale jaunes	Sous-sol - Pièce 1
P0007	Béton	Sous-sol - Pièce 1
P0008	Béton	Sous-sol - Pièce 1
P0009	Peinture poutre	Sous-sol - Pièce 1
P0010	Enduit ciment mural	Sous-sol - Pièce 1
P0011	Joint chassis-vitrage	Sous-sol - Pièce 1
P0012	Enduit plâtre sur mur lourd (calfeutrement)	Sous-sol - Pièce 1
P0013	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	Sous-sol - Pièce 2
P0014	Béton	Sous-sol - Pièce 2
P0015	Peinture bleue	Sous-sol - Pièce 2
P0016	Peinture blanches	Sous-sol - Pièce 2
P0017	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre de plafond	Sous-sol - Pièce 2
P0018	Enduit ciment peint mural	Sous-sol - Pièce 2
P0019	Béton	Sous-sol - Pièce 2
P0020	Enduit ciment peint mural	Sous-sol - Pièce 2
P0021	Enduit ciment sur mur brique	Sous-sol - Pièce 2
P0022	Peinture murale	Sous-sol - Pièce 3
P0023	Enduit plâtre sur mur brique	Sous-sol - Pièce 3
P0024	Enduit plâtre De scellement	Sous-sol - Pièce 3
P0025	Mastic vitrier	Sous-sol - Pièce 3
P0026	Enduit plâtre sur mur lourd	Sous-sol - Pièce 3
P0027	Conduit ciment	Vide sanitaire - Local
P0028	Enduit plâtre sur mur lourd	RDC - Pièce 17
P0029	Peinture murale	RDC - Pièce 17
P0030	Enduit plâtre sur mur lourd	RDC - Pièce 17
P0031	Enduit ciment mural	RDC - Pièce 17
P0032	Béton	RDC - Pièce 17
P0033	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	RDC - Pièce 1
P0034	Isolant	RDC - Pièce 1
P0035	Peinture murale pailleté	RDC - Pièce 1
P0036	Peinture murale bleue	RDC - Pièce 1
P0037	Enduit ciment mural	RDC - Pièce 1
P0038	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre de plafond	RDC - Pièce 3
P0039	Colle de carrelage de sol	RDC - Pièce 3
P0040	Ragréage	RDC - Pièce 3
P0041	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	RDC - SdB
P0042	Colle de plinthe carrelage	RDC - SdB
P0043	Colle de faïence	RDC - SdB
P0044	Isolant	RDC - Pièce 4
P0045	Colle de carrelage de sol	RDC - SdB 2
P0046	Colle de plinthe carrelage	RDC - SdB 2
P0047	Colle de faïence	RDC - SdB 2
P0048	Peinture murale orange	RDC - Pièce 11
P0049	Colle de carrelage de sol	RDC - SdB 3
P0050	Colle de plinthe carrelage	RDC - SdB 3
P0051	Colle de faïence	RDC - SdB 3
P0052	Isolant	RDC - Pièce 15
P0053	Linoleum + colle	RDC - Pièce 16
P0054	Colle + ragréage	RDC - Pièce 16

Identifiant du prélèvement	Description du matériau	Localisation du prélèvement
P0055	Peinture murale (beige)	RDC - Pièce 16
P0056	Enduit ciment mural	RDC - Pièce 16
P0057	Peinture murale (rose)	RDC - Escalier
P0058	Enduit plâtre sur mur brique	RDC - Pièce 16
P0059	Enduit plâtre sur mur lourd	Étage 1 - Pièce 1
P0060	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	Étage 1 - Pièce 1
P0061	Enduit plâtre plafond	Étage 1 - Pièce 1
P0062	Béton	Étage 1 - Pièce 1
P0063	Enduit ciment peint mural	Étage 1 - Pièce 1
P0064	mur brique	Étage 1 - Pièce 1
P0065	Enduit plâtre sur mur lourd	Étage 1 - Pièce 1
P0066	Enduit ciment mural	Étage 1 - Pièce 4
P0067	Joints mousse	Étage 1 - Pièce 4
P0068	Mortier	Étage 1 - Pièce 4
P0069	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	Étage 1 - Pièce 4
P0070	Chape maigre	Étage 1 - Pièce 2
P0071	Colle de faïence	Étage 1 - SdB 1
P0072	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre de plafond	Étage 1 - Pièce 8
P0073	Colle de carrelage de sol	Étage 1 - SdB 2
P0074	Colle de faïence	Étage 1 - SdB 2
P0075	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	Étage 1 - Pièce 13
P0076	Colle de carrelage de sol	Étage 1 - SdB 3
P0077	Colle de faïence	Étage 1 - SdB 3
P0078	Linoleum + colle	Étage 1 - Pièce 15
P0079	Linoleum + colle	Étage 1 - Pièce 15
P0080	Linoleum + colle	Étage 1 - Pièce 15
P0081	Peinture murale (bleu)	Étage 1 - Pièce 15
P0082	Peinture murale (orange)	Étage 1 - Pièce 15
P0083	Enduit ciment peint mural	Étage 1 - Pièce 15
P0084	Enduit ciment peint mural	Étage 2 - Pièce 1
P0085	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural	Étage 2 - Pièce 1
P0086	Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre de plafond	Étage 2 - Pièce 1
P0087	Chape maigre	Étage 2 - Pièce 1
P0088	Enduit ciment mural	Étage 2 - Pièce 1
P0089	Colle de faïence	Étage 2 - SdB 1
P0090	Colle de carrelage de sol	Étage 2 - SdB 1
P0091	Colle de plinthe carrelage	Étage 2 - SdB 1
P0092	Colle de faïence	Étage 2 - SdB 2
P0093	Colle de carrelage de sol	Étage 2 - SdB 2
P0094	Colle de plinthe carrelage	Étage 2 - SdB 2
P0095	moquette	Étage 2 - Pièce 9
P0096	Colle de faïence	Étage 2 - SdB 3
P0097	Colle de carrelage de sol	Étage 2 - SdB 3
P0098	Colle de plinthe carrelage	Étage 2 - SdB 3
P0099	Joint d'étanchéité ouvrant-dormant de fenêtre	Étage 2 - Pièce 9
P0100	Enduit ciment mural	Étage 2 - Pièce 12
P0101	Ardoises composite (A)	Parties extérieures
P0102	Ardoises composite	Parties extérieures
P0103	Ardoises composite (lucarne)	Parties extérieures
P0104	Ardoises composite	Parties extérieures
P0105	Ardoises composite (A) en vrac	Étage 2 - Pièce 12
P0106	Joint d'étanchéité ouvrant-dormant de porte (ensemble des portes)	Parties extérieures
P0107	Joint de coulisse de volets roulants (ensemble des portes et fenêtres)	Parties extérieures
P0108	Béton	Parties extérieures
P0109	Joint compribande chassis-maçonnerie (ensemble portes et fenêtres)	Parties extérieures
P0110	Enduit ciment Joint pierre	Parties extérieures

Identifiant du prélèvement	Description du matériau	Localisation du prélèvement
P0111	Enduit ciment peint Façade (rose)	Parties extérieures
P0112	Enduit ciment peint façade rose claire	Parties extérieures
P0113	Appui de fenêtre pré-fabriqu	Parties extérieures
P0114	Béton	Parties extérieures
P0115	Joint d'étanchéité ouvrant-dormant de fenêtre (ensemble fenêtres)	Parties extérieures
P0116	Joint compribande châssis-maçonnerie (ensemble portes et fenêtres)	Parties extérieures
P0117	Enduit ciment joints mur pierre	Parties extérieures
P0118	Béton	Parties extérieures
P0119	Colle noire (A) sur résidu	Parties extérieures
P0120	Enduit ciment peint façade (rose)	Parties extérieures
P0121	Enduit ciment peint façade	Parties extérieures
P0122	Enduit ciment Solin	Parties extérieures
P0123	Enduit ciment Façade	Parties extérieures
P0124	Conduit fibres-ciment (A)	Parties extérieures
P0125	Lé bitumineux d'étanchéité	Toiture terrasse
P0126	Lé bitumineux d'étanchéité pare-vapeur	Toiture terrasse
P0127	Béton garde corp	Toiture terrasse
P0128	Béton sortie tuyau	Toiture terrasse
P0129	Béton couronne	Toiture terrasse
P0130	Mastic vitrier	Étage 1 - Pièce 1

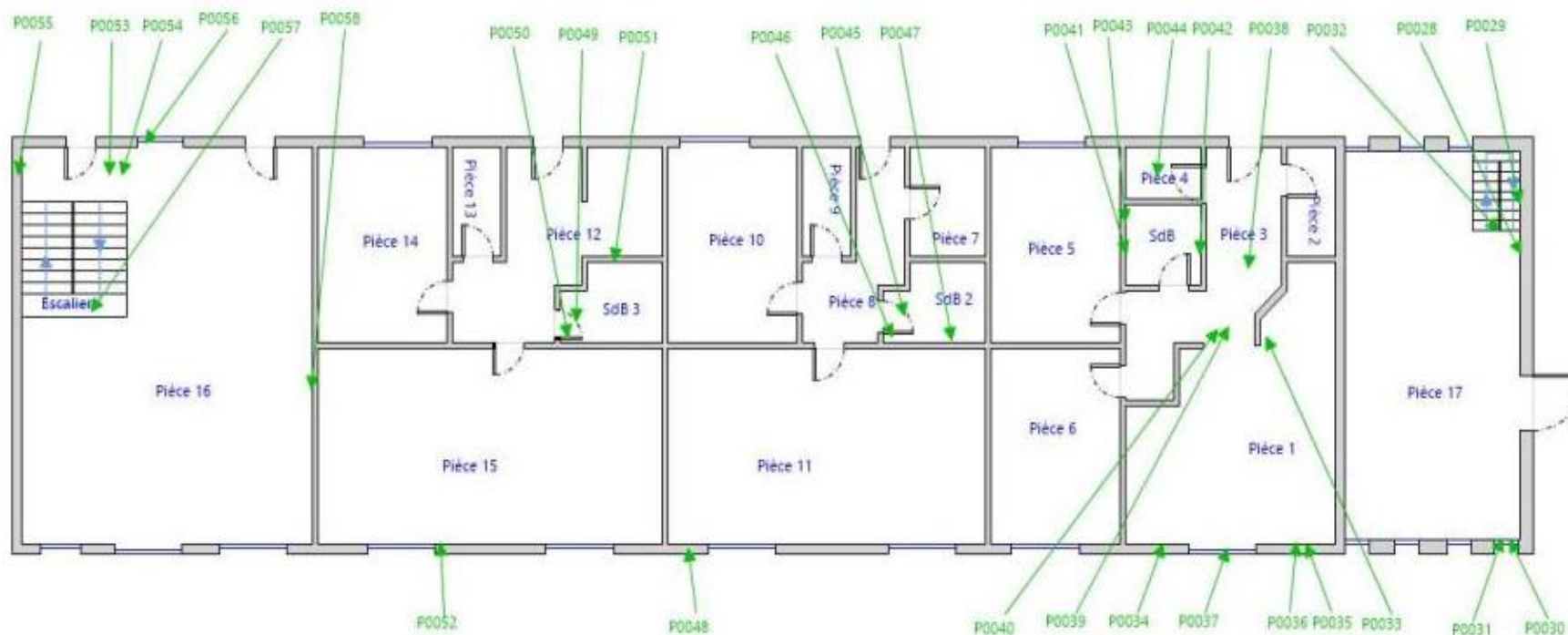
E.3. Planches de repérage



Annexe au rapport : EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

Propriétaire : EPF Bretagne
14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNESBien : ANCIEN COLLEGE SKOL AN AOD
BATIMENT B
RUE CHANOINE ETIENNE RANNOU
29880 GUISSENYEtabli par : HELORET Franck
Société : AED Groupe
Le : 10/12/2024Croquis 1 / 7
Version : V02
du : 10/12/2024

PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)

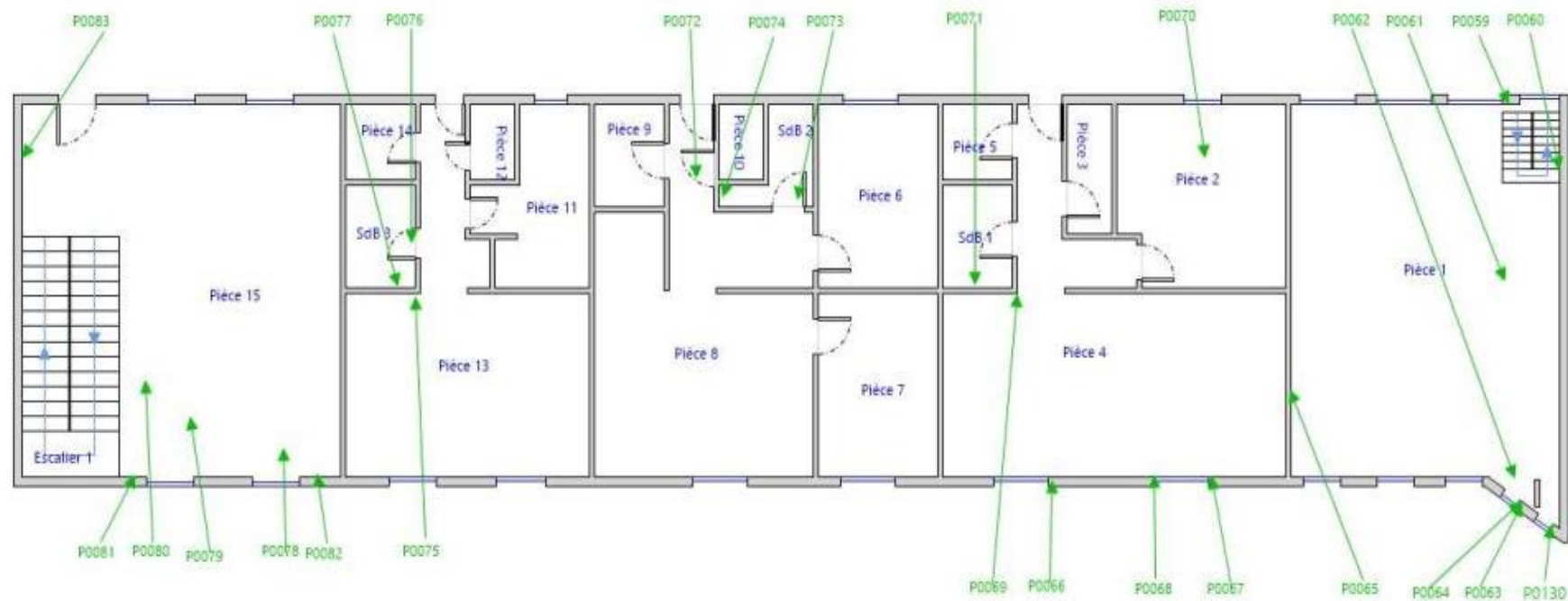


Bâtiment A RDC

Annexe au rapport : EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

Propriétaire : EPF Bretagne
14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNESBien : ANCIEN COLLEGE SKOL AN AOD
BATIMENT B
RUE CHANOINE ETIENNE RANNOU
29880 GUISSENYEtabli par : HELORET Franck
Société : AED Groupe
Le : 10/12/2024Croquis 2 / 7
Version : V02
du : 10/12/2024

A PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
A MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)

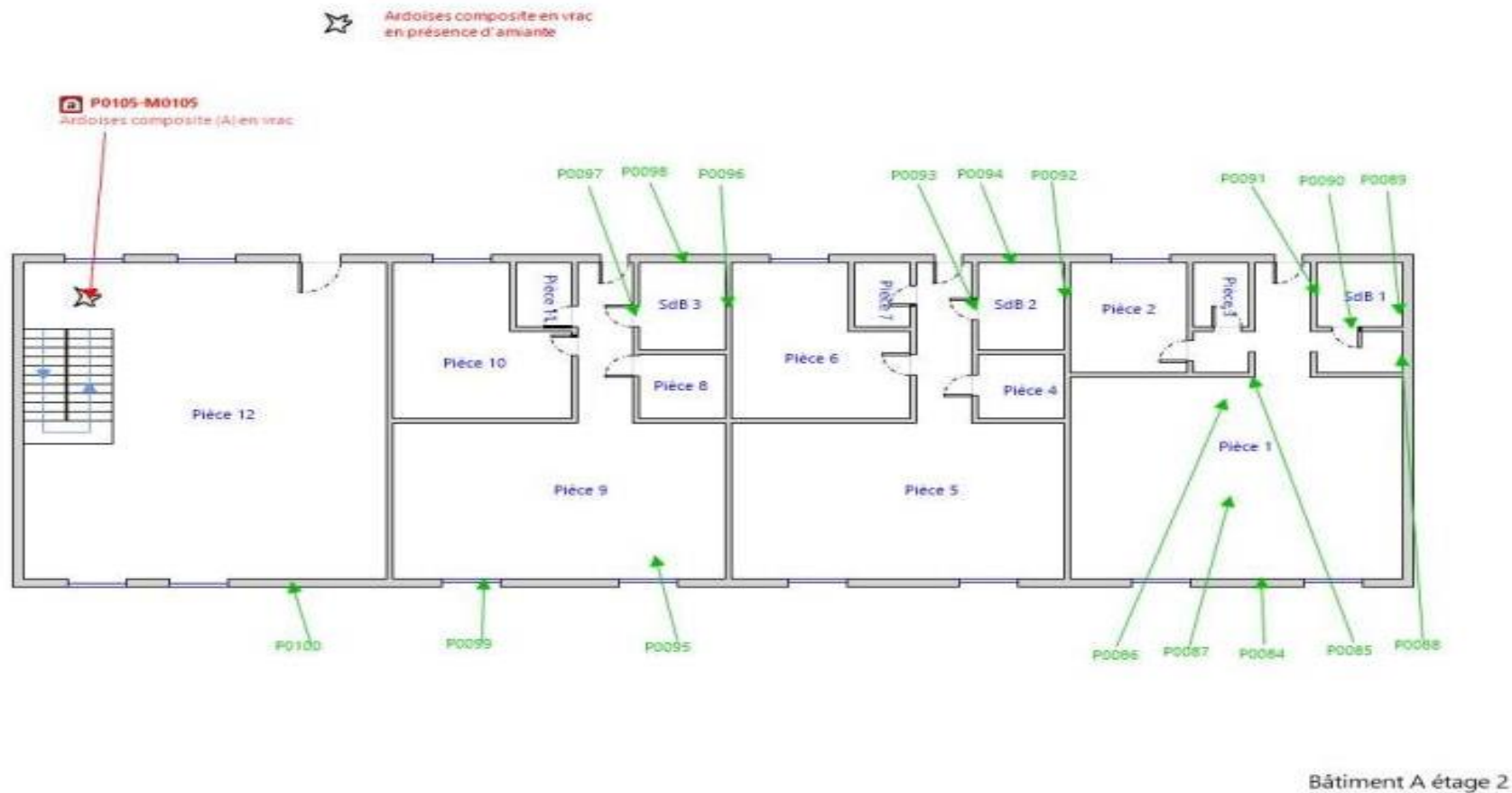


Bâtiment A étage 1

Annexe au rapport : EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

Propriétaire : EPF Bretagne
14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNESBien : ANCIEN COLLEGE SKOL AN AOD
BATIMENT B
RUE CHANOINE ETIENNE RANNOU
29880 GUISSENYÉtabli par : HELORET Franck
Société : AED Groupe
Le : 10/12/2024Croquis 3 / 7
Version : V02
du : 10/12/2024

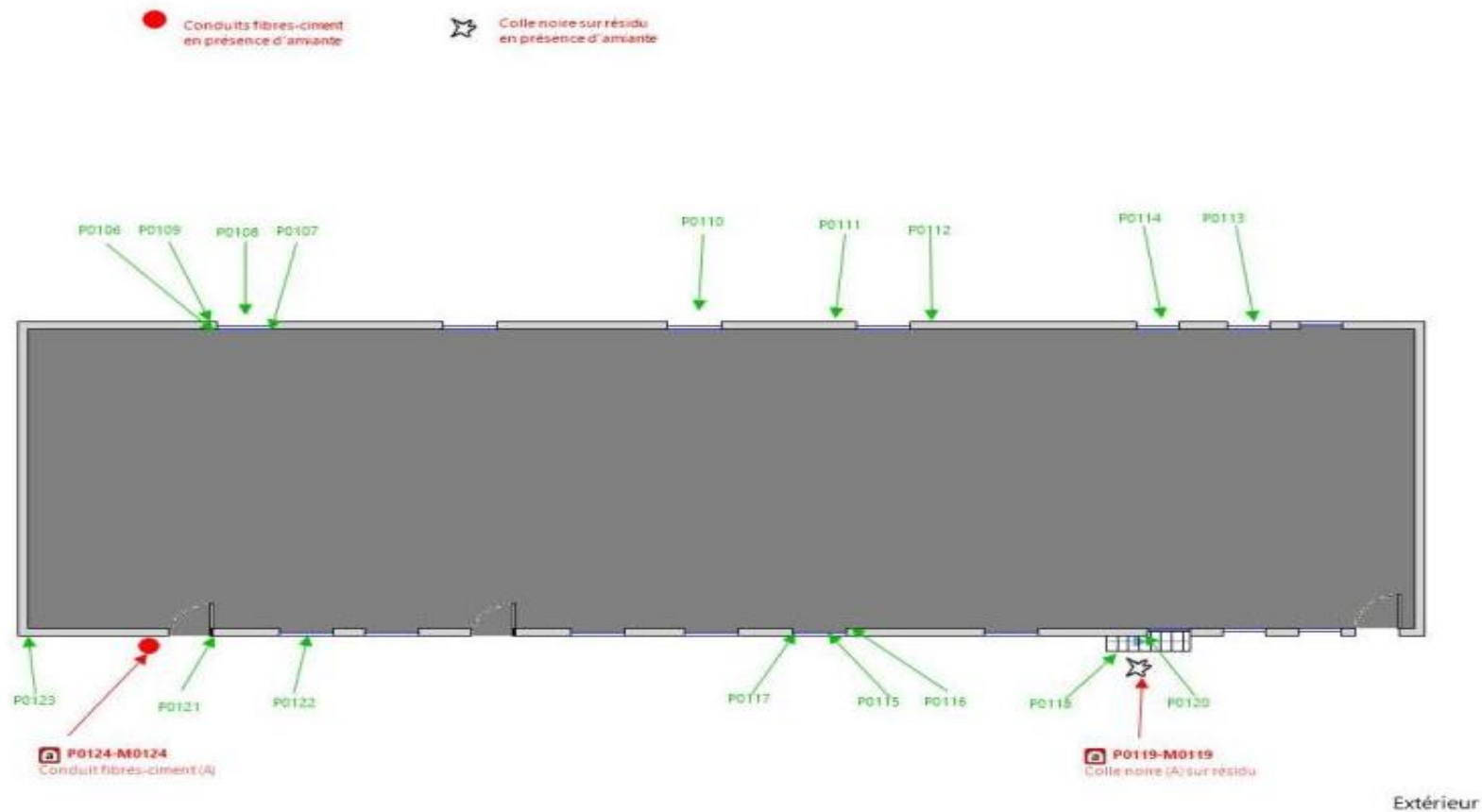
A PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
A MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



Annexe au rapport : EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

Propriétaire : EPF Bretagne
14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNESBien : ANCIEN COLLEGE SKOL AN AOD
BATIMENT B
RUE CHANOINE ETIENNE RANNOU
29880 GUISSENYÉtabli par : HELORET Franck
Société : AED Groupe
Le : 10/12/2024Croquis 4 / 7
Version : V02
du : 10/12/2024

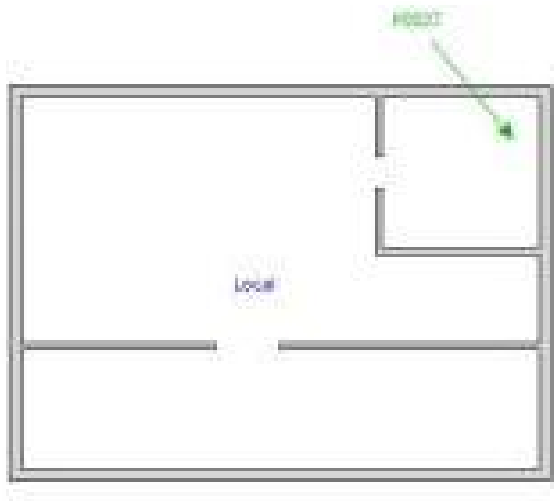
PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



Annexe au rapport : EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

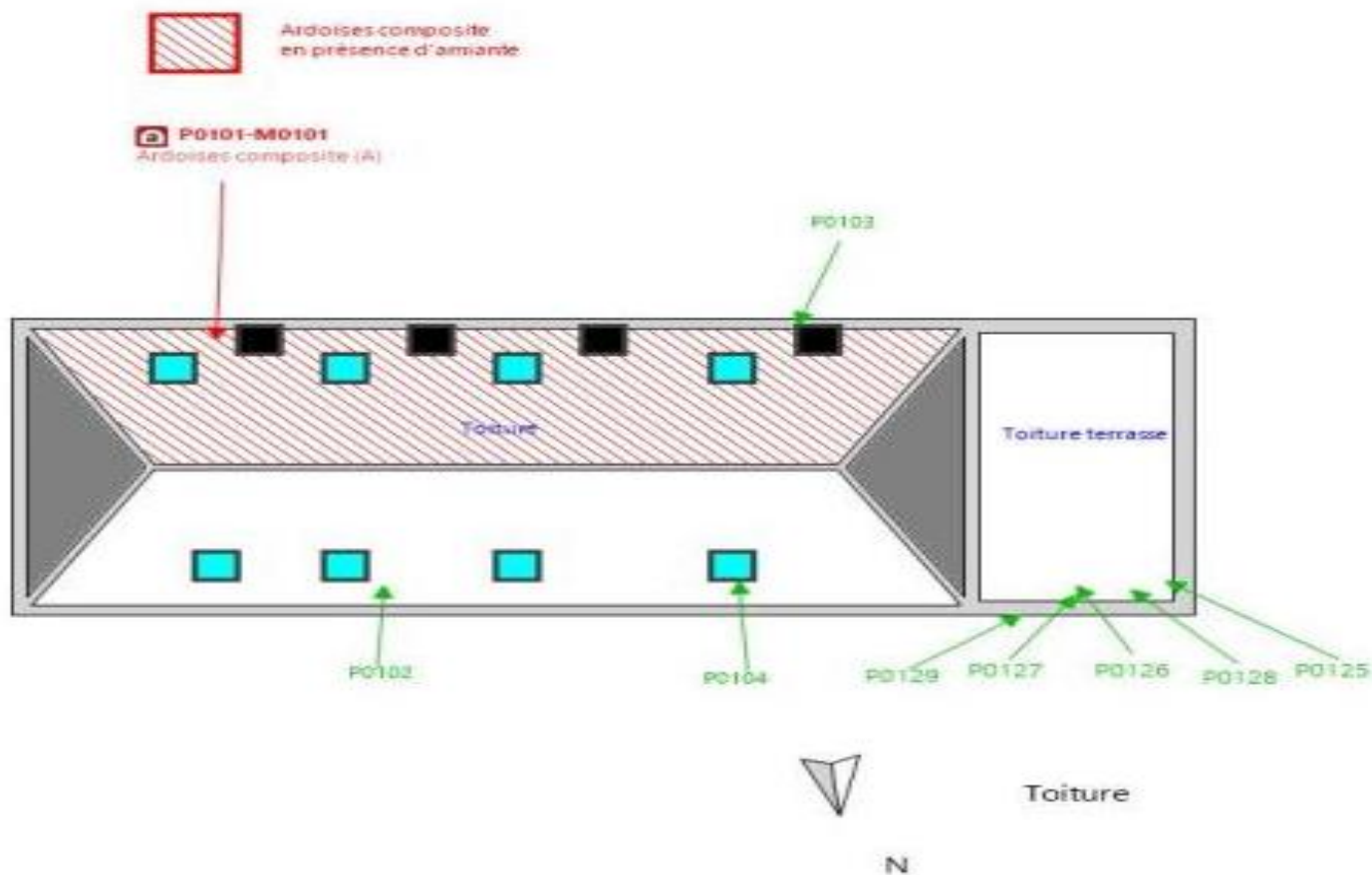
Propriétaire : EPF Bretagne
14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNESBien : ANCIEN COLLEGE SKOL AN AOD
BATIMENT B
RUE CHANOINE ETIENNE RANNOU
29880 GUISSENYEtabli par : HELORET Franck
Société : AED Groupe
Le : 10/12/2024Croquis 5 / 7
Version : V02
du : 10/12/2024

A PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
A MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



Vide sanitaire

Annexe au rapport : EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01				Croquis 6 / 7	
Propriétaire : EPF Bretagne 14, Avenue Henri Fréville - CS90721- 35207 RENNES	Bien : ANCIEN COLLEGE SKOL AN AOD BATIMENT B RUE CHANOINE ETIENNE RANNOU 29880 GUISSENY	Établi par : HELORET Franck Société : AED Groupe Le : 10/12/2024	Version : V02 du : 10/12/2024	A PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
				PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
				A MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)

Annexe au rapport : **EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01**Propriétaire : EPF Bretagne
14, Avenue Henri Fréville - CS90721-
35207 RENNESBien : ANCIEN COLLEGE SKOL AN AOD
BATIMENT B
RUE CHANOINE ETIENNE RANNOU
29880 GUISSENYÉtabli par : HELORET Franck
Société : AED Groupe
Le : 10/12/2024Croquis 7 / 7
Version : V02
du : 10/12/2024

A PXXX - MXXX	Prélèvement présentant de l'amiante à l'analyse et matériau correspondant
PXXX	Prélèvement ne présentant pas d'amiante à l'analyse
A MXXX	Matériau contenant de l'amiante (sur décision de l'opérateur)



E.4. Résultats d'analyses

SARL AED EXPERTISES

Franck HELORET

310 Rue des Fougères

35700 RENNES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01

Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12

Page1/26

Dossier N° : 24SE013858

Date de réception : 21/06/2024

Date d'analyse : 24/06/2024

Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P0001 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit ciment mural - Sous-sol - Piece 1	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (granulaire) (cimenteux)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
002	P0002 - Murs et cloisons - Peinture - Peinture murale - Sous-sol - Piece 1	Matériau de type peinture (orange) (marron) + (rouge) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
003	P0003 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit plâtre sur mur lourd - Sous-sol - Piece 1	Matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
004	P0004 - Murs et cloisons - Peinture - Peinture murale bleue - Sous-sol - Piece 1	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) en traces	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière

35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>

S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°

1-6491

Portée disponible sur

www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01 Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12 Page2/26
 Dossier N° : 24SE013858 Date de réception : 21/06/2024 Date d'analyse : 24/06/2024
 Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
005	P0005 - Murs et cloisons - Peinture - Peinture murale paillete - Sous-sol - Piece 1	Matériau de type peinture (blanc) + (beige) + (rouge) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
006	P0006 - Murs et cloisons - Peinture - Peinture murale jaunes - Sous-sol - Piece 1	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (bleu)(i)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
007	P0007 - Planchers - Dalle - Beton - Sous-sol - Piece 1	Matériau dur de type béton (gris) (granulaire)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
008	P0008 - Escalier - Maconnerie - Beton - Sous-sol - Piece 1	Matériau dur de type béton (gris) (granulaire)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
009	P0009 - Poutres - Peinture - Peinture poutre - Sous-sol - Piece 1	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau (noir) (marron)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
 Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
 35170 BRUZ, FRANCE
 Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
 S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
 1-6491
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01 Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12 Page3/26
Dossier N° : 24SE013858 Date de réception : 21/06/2024 Date d'analyse : 24/06/2024
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
010	P0010 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment mural - Sous-sol - Piece 1	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (cimenteux)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
011	P0011 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint chassis-vitrage - Sous-sol - Piece 1	Matériau de type peinture (blanc) + (gris) ; matériau semi-dur de type mastic (beige)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
012	P0012 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur lourc (calfeutrement) - Sous-sol - Piece 1	Matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
013	P0013 - Murs et cloisons - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre mural - Sous-sol - Piece 2	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) + (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
014	P0014 - Planchers - Dalle - Beton - Sous-sol - Piece 2	Matériau dur de type béton (gris) (granulaire)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01

Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12

Page4/26

Dossier N° : 24SE013858

Date de réception : 21/06/2024

Date d'analyse : 24/06/2024

Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
015	P0015 - Poteaux - Peinture - Peinture bleue - Sous-sol - Piece 2	Matériau de type peinture (beige) + (vert) + (bleu)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
016	P0016 - Poteaux - Peinture - Peinture blanches - Sous-sol - Piece 2	Matériau de type peinture (blanc) + (beige) + (vert) + (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
017	P0017 - Plafonds - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre de plafond - Sous-sol - Piece 2	Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc) + (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
018	P0018 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit ciment peint mural - Sous-sol - Piece 2	Matériau de type peinture (blanc) + (rose) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) (cimenteux)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
019	P0019 - Escalier - Maçonnerie - Béton - Sous-sol - Piece 2	Matériau dur de type béton (gris) (granulaire)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>

S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01 Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12 Page5/26
Dossier N° : 24SE013858 Date de réception : 21/06/2024 Date d'analyse : 24/06/2024
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
020	P0020 - Limon - Enduits projetés - Enduit ciment peint mural - Sous-sol - Piece 2	Matériau de type peinture (beige) + (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) (cémenteux)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
021 (1)	P0021 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit ciment sur mur brique - Sous-sol - Piece 2	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) (cémenteux) ; matériau dur de type brique (orange)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
022	P0022 - Murs et cloisons - Peinture - Peinture murale - Sous-sol - Piece 3	Matériau de type peinture (vert) + (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (gris)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
023	P0023 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit platre sur mur brique - Sous-sol - Piece 3	Matériau de type peinture (vert) + (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
024	P0024 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit platre De scellement - Sous-sol - Piece 3	Matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01 Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12 Page6/26
 Dossier N° : 24SE013858 Date de réception : 21/06/2024 Date d'analyse : 24/06/2024
 Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
025	P0025 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Mastic vitrier - Sous-sol - Piece 3	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
026	P0026 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur lourc - Sous-sol - Piece 3	Matériau de type peinture (vert) + (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
027	P0027 - Conduits de fluides - Conduits fibres-ciment - Conduit ciment - Vide sanitaire - Local	Matériau semi-dur de type ciment (gris)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
028	P0028 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit platre sur mur lourc - RDC - Piece 17	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
029	P0029 - Murs et cloisons - Peinture - Peinture murale - RDC - Piece 17	Matériau de type peinture (blanc) + (beige) + (noir) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
 Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
 35170 BRUZ, FRANCE
 Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
 S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
 1-6491
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01

Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12

Page 7/26

Dossier N° : 24SE013858

Date de réception : 21/06/2024

Date d'analyse : 24/06/2024

Référence dossier Client: Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
030	P0030 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit platre sur mur lourd - RDC - Piece 17	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
031	P0031 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit ciment mural - RDC - Piece 17	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (cimenteux)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
032	P0032 - Escalier - Maçonnerie - Béton - RDC - Piece 17	Matériau dur de type béton (gris) (granulaire)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
033	P0033 - Murs et cloisons - Bandes calicots - Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural - RDC - Piece 1	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc) + (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
034 (1)	P0034 - Murs et cloisons - Isolants - Isolant - RDC - Piece 1	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau fibreux de type isolant (blanc) ; matériau (marron)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>

S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01 Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12 Page8/26
Dossier N° : 24SE013858 Date de réception : 21/06/2024 Date d'analyse : 24/06/2024
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
035	P0035 - Murs et cloisons - Peinture - Peinture murale paillete - RDC - Piece 1	Matériau de type peinture (blanc) + (beige) + (rouge) + (noir) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) + (vert)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
036	P0036 - Murs et cloisons - Peinture - Peinture murale bleue - RDC - Piece 1	Matériau de type peinture (bleu) + (rouge) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (beige)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
037	P0037 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit ciment mural - RDC - Piece 1	Matériau de type peinture (blanc) + (rouge) + (jaune) + (noir) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) (cimenteux)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
038	P0038 - Plafonds - Bandes calicots - Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre de plafond - RDC - Piece 3	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
039 (1)	P0039 - Revêtements de sol - Colles - Colle de carrelage de sol - RDC - Piece 3	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01

Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12

Page9/26

Dossier N° : 24SE013858

Date de réception : 21/06/2024

Date d'analyse : 24/06/2024

Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
040	P0040 - Planchers - Chape maigre - Ragréage - RDC - Piece 3	Matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) (cémenteux) (granulaire)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
041	P0041 - Murs et cloisons - Bandes calicots - Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural - RDC - SdB	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
042 (1)	P0042 - Revetements de murs - Colles des carrelages - Colle de plinthe carrelage - RDC - SdB	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
043 (1)	P0043 - Revetements de murs - Colles des carrelages - Colle de faïence - RDC - SdB	Matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
044	P0044 - Plafonds - Isolants - Isolant - RDC - Piece 4	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau fibreux de type isolant (jaune)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>

S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01 Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12 Page10/26
Dossier N° : 24SE013858 Date de réception : 21/06/2024 Date d'analyse : 24/06/2024
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
045 (1)	P0045 - Revetements de sol - Colles - Colle de carrelage de sol - RDC - SdB 2	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
046 (1)	P0046 - Revetements de murs - Colles des carrelages - Colle de plinthe carrelage - RDC - SdB 2	Matériau dur de type carrelage, faïence (noir) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc)	MET * / U8VQ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
047	P0047 - Revetements de murs - Colles des carrelages - Colle de faïence - RDC - SdB 2	Matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / U8VQ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
048	P0048 - Murs et cloisons - Peinture - Peinture murale orange - RDC - Piece 11	Matériau de type peinture (orange) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / U8VQ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
049 (1)	P0049 - Revetements de sol - Colles - Colle de carrelage de sol - RDC - SdB 3	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) (orange) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / U8VQ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01 Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12 Page11/26
Dossier N° : 24SE013858 Date de réception : 21/06/2024 Date d'analyse : 24/06/2024
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
050 (1)	P0050 - Revêtements de murs - Colles des carrelages - Colle de plinthe carrelage - RDC - SdB 3	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / U8VQ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
051 (1)	P0051 - Revêtements de murs - Colles des carrelages - Colle de faïence - RDC - SdB 3	Matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / U8VQ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
052	P0052 - Murs et cloisons - Isolants - Isolant - RDC - Piece 15	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MET * / U8VQ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau fibreux de type isolant (jaune) ; matériau (noir) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) en traces	MET * / U8VQ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
053	P0053 - Revêtements de sol - Revêtement plastique avec sous-couche - Linoleum + colle - RDC - Piece 16	Matériau souple de type revêtement de sol (gris)	MET * / U8VQ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01 Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12 Page12/26
Dossier N° : 24SE013858 Date de réception : 21/06/2024 Date d'analyse : 24/06/2024
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / U8VQ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
054	P0054 - Revêtements de sol - Colles - Colle + ragréage - RDC - Piece 16	Matériau souple de type revêtement de sol (gris)	MET * / U8VQ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MET * / U8VQ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
055	P0055 - Murs et cloisons - Peinture - Peinture murale (beige) - RDC - Piece 16	Matériau de type peinture (beige) + (marron) + (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / U8VQ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
056	P0056 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit ciment mural - RDC - Piece 16	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (cimenteux)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01 Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12 Page 13/26
 Dossier N° : 24SE013858 Date de réception : 21/06/2024 Date d'analyse : 24/06/2024
 Référence dossier Client: Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
057	P0057 - Murs et cloisons - Peinture - Peinture murale (rose) - RDC - Escalier	Matériau de type peinture (rose) + (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (jaune)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
058	P0058 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit platre sur mur brique - RDC - Piece 16	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)(i)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
059	P0059 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit platre sur mur lourd - Etage 1 - Piece 1	Matériau semi-dur de type enduit (blanc)(i)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
060	P0060 - Murs et cloisons - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre mural - Etage 1 - Piece 1	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) (blanc)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
061	P0061 - Plafonds - Enduits projetés - Enduit platre plafond - Etage 1 - Piece 1	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01 Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12 Page14/26
Dossier N° : 24SE013858 Date de réception : 21/06/2024 Date d'analyse : 24/06/2024
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
062	P0062 - Murs et cloisons - Maçonnerie - Beton - Etage 1 - Piece 1	Matériau de type peinture (blanc) en traces ; matériau dur de type béton (gris) (granulaire)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
063	P0063 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit ciment peint mural - Etage 1 - Piece 1	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) (cémenteux)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
064	P0064 - Murs et cloisons - Brique - mur brique - Etage 1 - Piece 1	Matériau dur de type brique (orange)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
065	P0065 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit plâtre sur mur lourd - Etage 1 - Piece 1	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
066	P0066 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit ciment mural - Etage 1 - Piece 4	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) (cémenteux)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01

Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12

Page 15/26

Dossier N° : 24SE013858

Date de réception : 21/06/2024

Date d'analyse : 24/06/2024

Référence dossier Client: Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
067	P0067 - Murs - Joints mousse - Joints mousse - Etage 1 - Piece 4	Matériau de type mousse (jaune)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
068	P0068 - Murs et cloisons - Mortier - Mortier - Etage 1 - Piece 4	Matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
069	P0069 - Murs et cloisons - Bandes calicots - Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural - Etage 1 - Piece 4	Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc) + (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
070	P0070 - Planchers - Chape maigre - Chape maigre - Etage 1 - Piece 2	Matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) (granulaire)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
071 (1)	P0071 - Revêtements de murs - Colles des carrelages - Colle de faïence - Etage 1 - SdB 1	Matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / N2YF	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>

S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01

Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12

Page 16/26

Dossier N° : 24SE013858

Date de réception : 21/06/2024

Date d'analyse : 24/06/2024

Référence dossier Client: Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
072	P0072 - Plafonds - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre de plafond - Etage 1 - Piece 8	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
073 (1)	P0073 - Revetements de sol - Colles - Colle de carrelage de sol - Etage 1 - SdB 2	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
074 (1)	P0074 - Revetements de murs - Colles des carrelages - Colle de faïence - Etage 1 - SdB 2	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc)	MET * / E4VC	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
075	P0075 - Murs et cloisons - Bandes calicots - Platre de bande calicot de plaque de platre mural - Etage 1 - Piece 13	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
076 (1)	P0076 - Revetements de sol - Colles - Colle de carrelage de sol - Etage 1 - SdB 3	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>

S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01

Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12

Page 17/26

Dossier N° : 24SE013858

Date de réception : 21/06/2024

Date d'analyse : 24/06/2024

Référence dossier Client: Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
077	P0077 - Revêtements de murs - Colles des carrelages - Colle de faïence - Etage 1 - SdB 3	Matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination * attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
078	P0078 - Revêtements de sol - Revêtement plastique avec sous-couche - Linoleum + colle - Etage 1 - Piece 15	Matériau souple de type revêtement de sol (beige) (tacheté) (gris) (fibreux) ; matériau semi-dur de type ragréage (beige) en traces	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination * attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
079 (1)	P0079 - Revêtements de sol - Revêtement plastique avec sous-couche - Linoleum + colle - Etage 1 - Piece 15	Matériau souple de type revêtement de sol (gris) (fibreux) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination * attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
080 (1)	P0080 - Revêtements de sol - Revêtement plastique avec sous-couche - Linoleum + colle - Etage 1 - Piece 15	Matériau souple de type revêtement de sol (gris) ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination * attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
081	P0081 - Murs et cloisons - Peinture - Peinture murale (bleu) - Etage 1 - Piece 15	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)(i)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination * attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>

S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01

Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12

Page 18/26

Dossier N° : 24SE013858

Date de réception : 21/06/2024

Date d'analyse : 24/06/2024

Référence dossier Client: Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
082	P0082 - Murs et cloisons - Peinture - Peinture murale (orange) - Etage 1 - Piece 15	Matériau de type peinture (beige) + (rouge) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
083	P0083 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit ciment peint mural - Etage 1 - Piece 15	Matériau de type peinture (beige) (tacheté) (rouge) + (rose) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) (cémenteux)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
084	P0084 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit ciment peint mural - Etage 2 - Piece 1	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) (cémenteux)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
085	P0085 - Murs et cloisons - Bandes calicots - Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre mural - Etage 2 - Piece 1	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
086 (1)	P0086 - Plafonds - Bandes calicots - Plâtre de bande calicot de plaque de plâtre de plafond - Etage 2 - Piece 1					

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>

S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01 Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12 Page19/26
Dossier N° : 24SE013858 Date de réception : 21/06/2024 Date d'analyse : 24/06/2024
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
087	P0087 - Planchers - Chape maigre - Chape maigre - Etage 2 - Piece 1	Matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) (granulaire)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
088	P0088 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit ciment mural - Etage 2 - Piece 1	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) (cimenteux)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
089 (1)	P0089 - Revêtements de murs - Colles des carrelages - Colle de faïence - Etage 2 - SdB 1	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment- colle (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau de type peinture (vert)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
090 (1)	P0090 - Revêtements de sol - Colles - Colle de carrelage de sol - Etage 2 - SdB 1					

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01 Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12 Page20/26
Dossier N° : 24SE013858 Date de réception : 21/06/2024 Date d'analyse : 24/06/2024
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau de type peinture (blanc) en traces ; matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
091 (1)	P0091 - Revêtements de murs - Colles des carrelages - Colle de plinthe carrelage - Etage 2 - SdB 1	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
092 (1)	P0092 - Revêtements de murs - Colles des carrelages - Colle de faïence - Etage 2 - SdB 2	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) + (vert)	MET * / E4VC	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
093 (1)	P0093 - Revêtements de sol - Colles - Colle de carrelage de sol - Etage 2 - SdB 2	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)	MET * / E4VC	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
094 (1)	P0094 - Revêtements de murs - Colles des carrelages - Colle de plinthe carrelage - Etage 2 - SdB 2	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MET * / E4VC	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01 Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12 Page21/26
Dossier N° : 24SE013858 Date de réception : 21/06/2024 Date d'analyse : 24/06/2024
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
095 (1)	P0095 - Revetements de sol - Moquette - moquette - Etage 2 - Piece 9	Matériau souple fibreux de type moquette (gris) ; matériau de type colle (jaune)	MET * /E4VC	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
096 (1)	P0096 - Revetements de murs - Colles des carrelages - Colle de faïence - Etage 2 - SdB 3	Matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * /E4VC	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
097 (1)	P0097 - Revetements de sol - Colles - Colle de carrelage de sol - Etage 2 - SdB 3	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)(i)	MET * /E4VC	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
098 (1)	P0098 - Revetements de murs - Colles des carrelages - Colle de plinthe carrelage - Etage 2 - SdB 3	Matériau dur de type carrelage, faïence (jaune) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MET * /E4VC	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
099	P0099 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint d'etancheite ouvrant-dormant de fenetre - Etage 2 - Piece 9	Matériau souple de type joint (noir)	MET * /E4VC	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01 Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12 Page22/26
Dossier N° : 24SE013858 Date de réception : 21/06/2024 Date d'analyse : 24/06/2024
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
100	P0100 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit ciment mural - Etage 2 - Piece 12	Matériau semi-dur de type enduit (beige) (cimenteux)	MET * /E4VC	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
101	P0101 - Toitures - Ardoises (composites) - Ardoises composite - Parties exterieures	Matériau dur de type ardoise (noir) (fibreuse)	MOLP * /S3PF	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
102	P0102 - Toitures - Ardoises (composites) - Ardoises composite - Parties exterieures	Matériau dur de type ardoise (noir)	MET * /E4VC	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
103	P0103 - Toitures - Ardoises (composites) - Ardoises composite (lucarne) - Parties exterieures	Matériau dur de type ardoise (noir) (fibreuse)	MET * /E4VC	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
104	P0104 - Toitures - Ardoises (composites) - Ardoises composite - Parties exterieures	Matériau dur de type ardoise (noir) (gris) (brillant)	MET * /E4VC	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01

Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12

Page 23/26

Dossier N° : 24SE013858

Date de réception : 21/06/2024

Date d'analyse : 24/06/2024

Référence dossier Client: Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
105	P0105 - Toitures - Ardoises (composites) - Ardoises composite - Etage 2 - Piece 12	Matériau dur de type ardoise (noir) (fibreuse)	MOLP * / S3PF	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
106	P0106 - Chassis de porte - Mastics et joints - Joint d'étanchéité ouvrant-dormant de porte (ensemble des portes) - Parties extérieures	Matériau (blanc) ; matériau de type mousse (beige) (blanc)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
107	P0107 - Volets roulants - Volets roulants - Joint de coulisse de volets roulants (ensemble des portes et fenêtres) - Parties extérieures	Matériau souple de type joint (blanc) (fibreuse) (gris)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
108	P0108 - Seuil de porte - Dalle - Béton - Parties extérieures	Matériau dur de type béton (gris) (granulaire)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>

S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01

Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12

Page 24/26

Dossier N° : 24SE013858

Date de réception : 21/06/2024

Date d'analyse : 24/06/2024

Référence dossier Client: Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
109 (1)	P0109 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint compribande chassis-maçonnerie (ensemble portes et fenetres) - Parties exterieures	Matériau (beige) (poudreux) ; matériau souple de type joint (blanc) ; matériau de type mousse (noir)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
110	P0110 - Murs et cloisons - Enduits projets - Enduit ciment Joint pierre - Parties exterieures	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) + (gris) (cimenteux)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
111	P0111 - Murs et cloisons - Enduits projets - Enduit ciment peint Facade (rose) - Parties exterieures	Matériau de type peinture (rose) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) (cimenteux)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
112	P0112 - Murs et cloisons - Enduits projets - Enduit ciment peint facade rose claire - Parties exterieures	Matériau semi-dur de type enduit (rose) + (gris) (cimenteux)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
113	P0113 - Appuis de fenetres - Appuis de fenetres pre-fabriques - Appui de fenetre pre-fabrique - Parties exterieures	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) (cimenteux)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>

S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01 Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12 Page25/26
Dossier N° : 24SE013858 Date de réception : 21/06/2024 Date d'analyse : 24/06/2024
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
114	P0114 - Planchers - Dalle - Beton - Parties exterieures	Matériau dur de type béton (gris) (granulaire)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
115	P0115 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint d'etancheite ouvrant-dormant de fenetre (ensemble fenetres) - Parties exterieures	Matériau souple de type joint (gris) ; matériau (vert)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
116	P0116 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Joint compribande chassis-maçonnerie (ensemble portes et fenetres) - Parties exterieures	Matériau souple de type joint (blanc) (granulaire) ; matériau de type mousse (noir) en traces	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
117	P0117 - Murs et cloisons - Enduits projetes - Enduit ciment joints mur pierre - Parties exterieures	Matériau dur de type béton (gris) (granulaire)	MET * / H3WZ	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Observation(s) échantillon(s)

(1) Les différentes couches décrites de manière commune sont techniquement inséparables.

Observation(s) couche(s)

(i) Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019057-01 Date d'émission de rapport : 26/06/2024 10:12 Page 26/26
Dossier N° : 24SE013858 Date de réception : 21/06/2024 Date d'analyse : 24/06/2024
Référence dossier Client: Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

Identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) selon le guide **HSG 248 - annexe 2**.

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (μm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.



Jade Pokorski
Cheffe de Groupe Technicien
Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 26 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE
Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

SARL AED EXPERTISES

Franck HELORET

310 Rue des Fougères

35700 RENNES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019216-01

Date d'émission de rapport : 27/06/2024 12:12

Page1/3

Dossier N° : 24SE014092

Date de réception : 25/06/2024

Date d'analyse : 25/06/2024

Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P0118 - Escalier - Maçonnerie - Béton - Parties extérieures	Matériau dur de type béton (gris)	MET * /E4VC	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
002 (1)	P0119 - Revêtements de sol - Colles - Colle noire sur résidu - Parties extérieures	Matériau dur de type béton (gris) ; matériau (rouge) ; matériau de type colle bitumineux (noir)	MOLP * /J3TD	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
003	P0120 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit ciment peint façade (rose) - Parties extérieures	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (cimenteux)	MET * /E4VC	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
004	P0121 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit ciment peint façade - Parties extérieures	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (cimenteux)	MET * /E4VC	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
005	P0122 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit ciment Solin - Parties extérieures					

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière

35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>

S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°

1-6491

Portée disponible sur

www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019216-01 Date d'émission de rapport : 27/06/2024 12:12 Page2/3
 Dossier N° : 24SE014092 Date de réception : 25/06/2024 Date d'analyse : 25/06/2024
 Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau semi-dur de type enduit (gris) (cémenteux)	MET * / E4VC	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
006	P0123 - Murs et cloisons - Enduits projetés - Enduit ciment Facade - Parties extérieures	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (cémenteux)	MET * / E4VC	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
007	P0124 - Conduits de fluides - Conduits fibres-ciment - Conduit fibres-ciment - Parties extérieures	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris)	MOLP * / J3TD	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante de type chrysotile *

Observation(s) échantillon(s)

- (1) Les fibres d'amiante ont été détectées dans « le matériau colle noire ». Les autres matériaux décrits simultanément ne peuvent pas être séparés et analysés séparément, en conséquence, en raison du risque d'intercontamination, le résultat d'analyse est rendu sur l'ensemble de la couche.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) selon le guide **HSG 248 - annexe 2**.

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS
 Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
 35170 BRUZ, FRANCE
 Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
 S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
 1-6491
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-019216-01 Date d'émission de rapport : 27/06/2024 12:12 Page 3/3
Dossier N° : 24SE014092 Date de réception : 25/06/2024 Date d'analyse : 25/06/2024
Référence dossier Client: Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (μm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.



Cassandra Pouliquen
Technicienne Analyste en
Microscopie

SARL AED EXPERTISES

Franck HELORET

310 Rue des Fougères

35700 RENNES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-042416-01

Date d'émission de rapport : 09/12/2024 7:18

Page 1/2

Dossier N° : 24SE028555

Date de réception : 04/12/2024

Date d'analyse : 05/12/2024

Référence dossier Client: Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P0125 - Toitures et étancheité - Revêtements et colles - Le bitumineux d'étancheité - Toiture terrasse	Matériau semi-dur de type plaque (noir) (bitumineux)	MET * / U7AK	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531; +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-042416-01

Date d'émission de rapport : 09/12/2024 7:18

Page2/2

Dossier N° : 24SE028555

Date de réception : 04/12/2024

Date d'analyse : 05/12/2024

Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01



Jade Pokorski
Cheffe de Groupe Technicien
Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SARL AED EXPERTISES

Franck HELORET

310 Rue des Fougères

35700 RENNES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-042417-01

Date d'émission de rapport : 09/12/2024 7:19

Page1/2

Dossier N° : 24SE028555

Date de réception : 04/12/2024

Date d'analyse : 05/12/2024

Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
002 (1)	P0126 - Toitures et étancheité - Revetements et colles - Le bitumineux d'étancheité pare-vapeur - Toiture terrasse	Matériau de type aluminium (gris) (brillant) ; matériau souple de type plaque (noir) (fibreuse) (bitumineux)	MET * / U7AK	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Observation(s) échantillon(s)

(1) Le matériau de type aluminium est un matériau qui, par nature, ne contient pas d'amiante.

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-042417-01

Date d'émission de rapport : 09/12/2024 7:19

Page2/2

Dossier N° : 24SE028555

Date de réception : 04/12/2024

Date d'analyse : 05/12/2024

Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (μm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.



Jade Pokorski
Cheffe de Groupe Technicien
Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

SARL AED EXPERTISES

Franck HELORET

310 Rue des Fougères
35700 RENNES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-042418-01 Date d'émission de rapport : 09/12/2024 7:19 Page1/2
Dossier N° : 24SE028555 Date de réception : 04/12/2024 Date d'analyse : 05/12/2024
Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
003	P0127 - Murs et cloisons - Maçonnerie - Beton garde corp - Toiture terrasse	Matériau dur de type béton (gris) (granulaire)	MET * / U7AK	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-042418-01

Date d'émission de rapport : 09/12/2024 7:19

Page2/2

Dossier N° : 24SE028555

Date de réception : 04/12/2024

Date d'analyse : 05/12/2024

Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01



Jade Pokorski
Cheffe de Groupe Technicien
Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SARL AED EXPERTISES

Franck HELORET

310 Rue des Fougères

35700 RENNES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-042419-01

Date d'émission de rapport : 09/12/2024 7:19

Page1/2

Dossier N° : 24SE028555

Date de réception : 04/12/2024

Date d'analyse : 05/12/2024

Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
004	P0128 - Planchers - Dalle - Beton sortie tuyau - Toiture terrasse	Matériau dur de type béton (gris) (granulaire) ; matériau (noir)	MET * / U7AK	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-042419-01

Date d'émission de rapport : 09/12/2024 7:19

Page2/2

Dossier N° : 24SE028555

Date de réception : 04/12/2024

Date d'analyse : 05/12/2024

Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01



Jade Pokorski
Cheffe de Groupe Technicien
Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SARL AED EXPERTISES

Franck HELORET

310 Rue des Fougères

35700 RENNES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-042420-01

Date d'émission de rapport : 09/12/2024 7:19

Page1/2

Dossier N° : 24SE028555

Date de réception : 04/12/2024

Date d'analyse : 05/12/2024

Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
005	P0129 - Murs et cloisons - Maconnerie - Beton couronne - Toiture terrasse	Matériau dur de type béton (gris) (granulaire)	MET * / U7AK	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-042420-01

Date d'émission de rapport : 09/12/2024 7:19

Page2/2

Dossier N° : 24SE028555

Date de réception : 04/12/2024

Date d'analyse : 05/12/2024

Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01



Jade Pokorski
Cheffe de Groupe Technicien
Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



SARL AED EXPERTISES

Franck HELORET

310 Rue des Fougères

35700 RENNES

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-042421-01

Date d'émission de rapport : 09/12/2024 7:20

Page1/2

Dossier N° : 24SE028555

Date de réception : 04/12/2024

Date d'analyse : 05/12/2024

Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
006	P0130 - Chassis de fenetre - Mastics et joints - Mastic vitrier - Etage 1 - Piece 1	Matériau de type peinture (gris) ; matériau souple de type joint (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / U7AK	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs . La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr


RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-24-SE-042421-01

Date d'émission de rapport : 09/12/2024 7:20

Page2/2

Dossier N° : 24SE028555

Date de réception : 04/12/2024

Date d'analyse : 05/12/2024

Référence dossier Client:Dossier: EPFBR2_20240524_PARCELLE756_01



Jade Pokorski
Cheffe de Groupe Technicien
Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Eichrom Amiante SAS

Rue Maryse Bastie, Campus de Ker Lann ,Parc de Lormandière
35170 BRUZ, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 2 23 50 15 85 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/nucleaire>
S.A.S. au capital de 426 000 € - SIRET 831 060 470 00018 APE 7120B TVA FR25 831 060 470

ACCREDITATION N°
1-6491
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



HELORET Franck
sous le numéro 23-2291

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

- | | | | |
|--|------------------------------------|----------------------------|-----------------------|
| ☒ | Amiante sans mention | Prise d'effet : 26/03/2024 | Validité : 25/03/2031 |
| Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | | | |
| ☒ | Amiante avec mention | Prise d'effet : 26/03/2024 | Validité : 25/03/2031 |
| Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | | | |
| ☒ | DPE individuel | Prise d'effet : 24/01/2024 | Validité : 23/01/2031 |
| Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | | | |
| ☒ | DPE Tous types de bâtiments | Prise d'effet : 24/01/2024 | Validité : 23/01/2031 |
| Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | | | |
| ☒ | Gaz | Prise d'effet : 27/10/2023 | Validité : 26/10/2030 |
| Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | | | |
| ☒ | CREP | Prise d'effet : 27/10/2023 | Validité : 26/10/2030 |
| Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | | | |
| ☒ | Electricité | Prise d'effet : 27/10/2023 | Validité : 26/10/2030 |
| Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. | | | |

23-2291 - v5 - 26/03/2024



AGENT

EI- DE LA CHAPELLE, STONESTREET
18 GALERIE MARCHANDE
33370 TRESSES

Tél : 0557341313

Fax : 05 57 34 06 62

Email : AGENCE.LCSTRESSES@AXA.FR

Portefeuille : 0033074244

SAS AED GROUPE
4 AVENUE GRAHAM BELL
33700 MERIGNAC FR

Vos références :

Contrat n° 7627751904

Client n° 3425563404

AXA France IARD, atteste que :

**SAS AED GROUPE
4 AVENUE GRAHAM BELL
33700 MERIGNAC**

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 7627751904** ayant pris effet le **01/07/2024** et garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber, tant pour son compte, que pour celui de ses assurés additionnels :

AED EXPERTISES
4 AVENUE GRAHAM BELL
33700 MERIGNAC

AED EXPERTISE CENTRE AUVERGNE
1 ALLEE ALAN TURING
63170 AUBIERE

AED SERVICES
4 AV GRAHAM BELL
33700 MERIGNAC

Pour l'ensemble des activités suivantes :

CONSTATS ET DIAGNOSTICS IMMOBILIERS DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER TECHNIQUE (DDT)

Etablissement des documents figurant dans la liste ci-après et exigés respectivement :

1/ **En cas de vente** d'un bien immobilier au titre de la constitution du dossier technique, et visés aux 1° à 7° de l'article L 271- 4 du Code de la Construction et de l'Habitation :

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



2/ **En cas de location** de bâtiments à usage principal d'habitation et de livraison de bâtiments neufs au titre de la constitution du dossier de diagnostic technique visé à l'article 3-3 de la loi 89-462 du 6 juillet 1989 modifiée

- Le constat de risque d'exposition au **plomb** prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la Santé Publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'**amiante** prévu à l'article L. 1334-13 du Code de la Santé Publique ;
- L'état relatif à la présence de **termites** dans le bâtiment prévu à l'article L. 133-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de **gaz** prévu à l'article L. 134-6 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état des **risques naturels, miniers et technologiques** prévu à l'article L125-5 du Code de l'environnement dans les zones mentionnées au même article
- Le diagnostic de performance énergétique (**DPE**) prévu à l'article L. 134-1 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure d'**électricité** prévu à l'article L. 134-7 du Code de la Construction et de l'habitation ;
- L'information sur la présence d'un risque de **mérule** prévu à l'article L133-9 du code de la Construction et de l'habitation

AUTRES PRESTATIONS

- Mesurages Loi Carrez et Loi Boutin
- Diagnostics de conformité aux normes de surface et d'habitabilité – prêt à taux zéro (PTZ)
- Etats de conformité de la sécurité des piscines
- Etats des lieux locatifs « Loi SCELLIER »
- Diagnostics radon
- Diagnostics relatifs à la présence d'insectes xylophages (autres que termites) et champignons lignivores
- Diagnostics réglementaires d'accessibilité handicapés
- Etat des installations d'assainissement non collectif
- Contrôle de raccordement au réseau d'assainissement collectif
- Rédaction des règlements de copropriété dont l'état descriptif de division (EDD)
- Calcul des tantièmes
- Contrôle de la sécurité de l'installation électrique
- Diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition des bâtiments
- Diagnostic technique global (DTG)
- Recherche de fibres céramiques réfractaires (FCR)

DIAGNOSTICS ET RECHERCHE D'AMIANTE.

Repérages prévus aux articles R1334-20, R 1334-21 R 1334-22 du Code de la Santé publique.,.

Evaluation périodique de l'état de conservation des matériaux prévue à l'article R 1334-27 du Code de la Santé publique.

Examens visuels prévus à l'article R 1334-29-3 du Code de la Santé publique.

Mesure d'empoussièrement prévue à l'article R 1334-25 du Code de la Santé publique.

Dossier Amiante des Parties Privatives (DAPP) prévu à l'article R 1334-29-4 du Code de la Santé publique

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS

DIAGNOSTICS PRODUITS - EQUIPEMENTS - MATERIAUX - DECHETS (PEMD)

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/07/2024** au **01/07/2025** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES	FRANCHISES
		par sinistre
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	10 000 000 € par année d'assurance	
Dont :		
• Dommages corporels	10 000 000 € par année d'assurance	NEANT
• Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	2 000 000 € par année d'assurance	450 €
• Dommages immatériels non consécutifs	150 000 € par année d'assurance	10 % Mini : 400 €
• Dommages aux biens confiés	150 000 € par sinistre	Maxi : 2.500 €
Autres garanties :		
Faute inexcusable (dommages corporels) (Article 3.1 des conditions générales)	2 000 000 € par année d'assurance dont 1 000 000 € par sinistre	380 €
Tous dommages relevant d'une obligation d'assurance	1 500 000 € par année d'assurance dont 1 500 000 € par sinistre	3 200 €
Les risques environnementaux (Article 3.4 des conditions générales) :		
Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont :	1.000.000 € par année d'assurance	400 €
Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	100.000 € par année d'assurance	400 €
Défense (Article 4 des conditions générales)	Inclus dans la garantie mise en jeu	Selon la franchise de la garantie mise en jeu
Recours (Article 4 des conditions générales)	20.000 € par litige	Seuil d'intervention : 380 €

Fait à TRESSES le 4 juillet 2024
Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance